

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Université Abderrahmane Mira -Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département de sociologie



Etudes de la sociologie du travail en Algérie

*Un polycopié à caractère pédagogique destiné aux étudiants de deuxième
année master – sociologie de l'Organisation et du travail– semestre 3*

Réalisé par : Souhila IDRIS BAHLOUL
Maitre de conférences A

Année universitaire : 2025-2026



ETUDES DE LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL EN ALGERIE

**Un polycopié à caractère pédagogique destiné aux
étudiants de deuxième année master – sociologie de
l'Organisation et du travail – semestre 1**

IDRIS SOUHILA

2024-2025

Présentation du cours

1 - Fiche technique de la matière

Intitulé du cours	Etudes de la sociologie du travail en Algérie
Niveau	Master II, <i>sociologie du travail et des organisations</i>
L'unité d'enseignement	Unité fondamentale
Coefficient	2
Crédit	5
Modalité d'évaluation	Examen écrit (50%) + contrôle continu (50%)

2 - Les objectifs de l'enseignement

Ce module a pour objectif de permettre aux étudiants en deuxième année de master en sociologie des organisations et du travail d'acquérir une compréhension approfondie et critique des dynamiques du travail en Algérie, en mettant spécifiquement l'accent sur le travail industriel à partir de la fin des années 70. Il s'appuie sur les études sociologiques pionnières à caractère empirique, tout en adoptant une approche historique et sociologique rigoureuse.

Les principaux objectifs de cet enseignement est d' :

- Analyser les dynamiques historiques et sociales qui ont façonné le travail en Algérie,
- Étudier les changements économiques et industriels en Algérie et leur influence sur les conditions de travail, la division du travail, et les relations de travail.
- Investiguer les représentations sociales du travail en Algérie, y compris les attitudes culturelles et les perceptions des différents acteurs (travailleurs, employeurs, société).
- Examiner les structures organisationnelles et hiérarchiques des entreprises en Algérie pendant cette période, en mettant en lumière les modèles de gestion et les relations de travail.
- Analyser les conditions de travail des différentes catégories de travailleurs (ouvriers, cadres, techniciens) à travers des études de cas et des données empiriques.
- Encourager une réflexion critique sur les théories sociologiques du travail et leur applicabilité au contexte algérien, en tenant compte des spécificités historiques et culturelles.
- Renforcer les compétences des étudiants dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pertinentes pour la sociologie du travail, telles que les enquêtes sur le terrain, les études de cas et les statistiques du travail.
- Encourager une réflexion critique sur les différentes perspectives théoriques et méthodologiques utilisées dans l'étude de la sociologie du travail, en évaluant leurs forces et leurs limites.

3 - Méthodes pédagogiques et matériels didactiques

Pour atteindre les objectifs visés par l'enseignement de ce module, nous avons adopté une approche pédagogique structurée, reposant sur des séquences thématiques et des outils didactiques adaptés qui favorisent un apprentissage progressif et interactif. Ces outils incluent des supports audiovisuels, des schémas, des encadrés et des données statistiques, permettant de mieux visualiser et comprendre les concepts clés.

Après chaque cours magistral, les étudiants seront invités, lors des travaux dirigés, à présenter des lectures critiques d'écrits en sociologie du travail en Algérie basés sur des études de terrain (voir l'Annexe N°1). Ces présentations seront suivies de discussions guidées, où les étudiants pourront confronter les théories à la réalité empirique, tout en encourageant la réflexion critique et l'échange d'idées autour des thèmes abordés.

Les textes choisis permettront aux étudiants de saisir les dynamiques complexes du travail en Algérie, tout en développant des compétences analytiques et méthodologiques essentielles à leur formation en sociologie du travail et des organisations. L'évaluation portera sur leur capacité à présenter des résultats de recherche, des analyses théoriques, ou des études de cas devant leurs pairs, démontrant leur maîtrise des concepts et des méthodologies.

4 – Sommaire du Cours

<i>Présentation du cours</i>	2
1 - Fiche technique de la matière.....	2
2 - Les objectifs de l'enseignement.....	2
3 - Méthodes pédagogiques et matériels didactiques.....	3
4 – Sommaire du Cours.....	4
Introduction générale	7
COURS 1 - La sociologie du travail fondement et évolution	11
Préambule.....	11
1- La question du travail dans la sociologie classique.....	11
2- Sociologie industrielle.....	12
3- La sociologie du travail en France.....	14
4- Travail /organisation.....	16
5- L'évolution thématique de la sociologie du travail.....	17
6- L'interdisciplinarité en sociologie du travail.....	19
COURS 2 - les écrits sociologiques sur le travail en Algérie, contexte et précurseurs	22
Préambule.....	22
1- Les principales périodes du projet industriel algérien.....	23
1-1- <i>Nationalisation et planification (1965-1978)</i>	23
1-2- <i>Crise et restructuration (1979-1987)</i>	24
1-3- <i>Crise et privatisation (1988-1993)</i>	25
1-4- <i>Passage à l'économie du marché (depuis 1994)</i>	26
2- Les implications socio-économiques de la politique de l'industrie industrialisante en Algérie.....	27
3- La sociologie du travail en Algérie.....	32
COURS 3 - l'étude de pierre Bourdieu (1930-2002) : « travail » et « déracinement » en Algérie	34
Préambule.....	34
1- <i>Parcours intellectuel</i>	34
2- <i>Contexte et description des enquêtes</i>	36
3- <i>La problématique</i>	37

3.1. <i>Travail et travailleurs en Algérie</i>	37
3.2. « <i>Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie</i> ».....	38
4- <i>Agent économique précapitaliste/ agent économique capitaliste</i>	39
5- <i>Déracinement et sous prolétariat</i>	41
6- <i>Un rapport désenchanté au travail salarié</i>	42
COURS 4 - l'étude de Djamel Guerid (1943-2013) : Les limites d'une acculturation	43
<i>Préambule</i>	43
1- <i>Parcours intellectuel</i>	43
2- <i>Les raisons de la réussite de l'industrialisation (en Europe, en URSS)</i>	44
2-1- L'acculturation à l'intérieur de l'entreprise.....	45
2-2- L'acculturation a l'échelle de la société.....	45
3- L'ouvrier majoritaire : nouvelle figure de l'ouvrier industriel en Algérie.....	47
3-1- l'ouvrier classique.....	47
3.2. L'ouvrier majoritaire.....	47
4- les raisons de l'échec de l'industrialisation en Algérie.....	48
COURS 5 - L'étude de Said Chikhi (1944- 1993), la question ouvrière en Algérie	51
<i>Préambule</i>	51
1- <i>Parcours intellectuel</i>	51
2- <i>Problématique</i>	53
3- <i>La pace du travail dans le système productif</i>	53
3.1. <i>Une gestion "politique" de la force de travail</i>	54
3.2. <i>Des interruptions fréquentes dans le processus de production</i>	55
3.3. <i>Une défaillance dans la reproduction de la force de travail</i>	56
3.4. <i>Un collectif de travail instable</i>	56
4. La place « des ouvriers » dans le système productif.....	57
4.1. <i>La position de « la classes ouvrière » dans le système productif</i>	57
4.2. <i>Le sens du travail et la double résistance des ouvriers</i>	57
5 - <i>Quelles solutions pour la crise de production dans les usines</i>	59

COURS 6 - l'étude d'Ali El Kenz (1946- 2020) ; les failles du transfert des technologies	62
<i>Préambule</i>	62
1 - <i>Parcours intellectuel</i>	63
2 - <i>Contexte de l'étude</i>	64
3 - <i>Problématique</i>	66
4 - <i>Les limites du transfert des technologie en Algérie</i>	67
4-1- <i>Transfert « rigide » des normes organisationnelles</i>	67
4 -2 - <i>Défaillances techniques</i>	67
4-3- <i>Déprofessionnalisation des cadres et bricolage</i>	68
5 - <i>La formation des cadres : les limites</i>	69
COURS 7 : l'étude de Djilali Liabes (1948-1993) la constitution des classes sociales (patronat, classe ouvrière) en Algérie	72
<i>Préambule</i>	72
1- <i>Parcours intellectuel</i>	73
2- <i>Problématique</i>	74
3- <i>Capital privé et classe bourgeoise en Algérie</i>	75
3.1. <i>Le capital privé national pendant la période coloniale</i>	75
3.2. <i>Le capital privé national pendant la période de l'indépendance</i>	75
4- <i>La prolétarisation et classe ouvrière</i>	77
5- <i>Les blocages sociaux et culturels face à l'industrialisation en Algérie</i>	79
COURS 8 : l'étude d'Ahmed Henni (1962, /) : le cheikh et le patron; usage de la modernité dans la reproduction de la tradition	81
<i>Préambule</i>	81
1- <i>Parcours intellectuel</i>	81
2- <i>La problématique</i>	82
3- <i>Dialectique production économique et position sociale</i>	83
4- <i>Le clientélisme ; une stratégie de redistribution</i>	83
Annexes	87
Annexe n°1 : les textes proposés pour traitement durant les séances de TD.....	87
Bibliographie	88

Introduction générale

La sociologie du travail, en tant que champ disciplinaire, explore les multiples dimensions des relations entre les individus, les groupes et les institutions dans le cadre de l'activité productive. En intégrant des perspectives historiques, économiques et sociologiques, ce module vise à offrir une lecture critique des mutations du travail, de l'organisation et des rapports sociaux en lien avec le contexte algérien de la fin des années 70 jusqu'à la fin des années 90.

L'industrialisation de l'Algérie, initiée après l'indépendance, a été portée par une ambition de transformation économique et sociale radicale. S'appuyant sur des transferts massifs de technologies et la création de grands complexes industriels dans des secteurs stratégiques. L'objectif de l'industrie industrialisante était de mettre en place une industrie de base susceptible d'avoir un effet d'entraînement et une dynamique de modernisation et de rationalisation dans l'ensemble des autres secteurs d'activité. Cette politique de développement a entraîné une profonde mutation sociale, ébranlant les fondements mêmes de la société algérienne traditionnelle. Il est alors crucial de se demander si ces transformations ont conduit à l'émergence d'une société industrielle moderne. Dans le cas contraire, il convient d'en identifier les raisons. A ce propos, Guerid souligne qu'autant les années 1960 et 1970 furent celles de tous les espoirs autant les décennies 1980 et 1990 furent celles de toutes les désespérances. Deux décennies après son lancement, l'échec relatif de cette stratégie est évident. Les grandes usines n'ont pas atteint leurs capacités de production prévues, et les objectifs de maîtrise technologique et d'emploi durable sont restés inachevés.

D'un point de vue sociologique, le projet d'industrialisation en Algérie, entrepris dans le cadre des stratégies de développement, a souvent été analysé comme un échec, notamment sous l'angle culturel. Cette interprétation repose sur l'idée que les dynamiques sociales et culturelles ont entravé l'intégration et l'efficacité des modèles industriels importés. Par exemple, la prédominance des valeurs communautaires, fondées sur la solidarité familiale et tribale, était perçue comme incompatible avec les principes de rationalisation, de hiérarchisation et de productivité qui caractérisent les systèmes industriels occidentaux.

Ce module propose une exploration approfondie des particularités contextuelles de la question du travail en Algérie, une attention particulière sera accordée aux travaux de chercheurs majeurs tels que Pierre Bourdieu, Djamel Guriel, Saïd Chikhi, Ali El Kenz, Djilali Liabes et Ahmed Henni, qui ont contribué de manière significative à la compréhension des dynamiques du travail et des transformations industrielles dans le contexte algérien.

Chaque cours sera centré sur l'analyse des travaux d'un chercheur spécifique, en s'appuyant sur le contexte historique de son étude, sa problématique particulière, et ses enquêtes empiriques. En explorant les contributions majeures des premiers sociologues du

travail en Algérie, les étudiants seront en mesure de comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques qui sous-tendent les problématiques du travail et de l'organisation sociale. Par ailleurs, un corpus de textes sera proposé pour lecture et discussion lors des séances de travaux dirigés, permettant d'approfondir la compréhension des concepts étudiés et de leur ancrage empirique (voir l'**Annexe**)

Cours 1 : La sociologie du travail – Fondement et évolution

Ce cours introductif s'attarde sur les bases théoriques et historiques de la sociologie du travail. Il retrace l'émergence de cette discipline dans le cadre des réflexions des sociologues classiques, comme Émile Durkheim et Karl Marx. Par la suite, l'évolution de la sociologie industrielle et ses déclinaisons en France sont abordées. L'évolution des thématiques liées au travail et à l'organisation, ainsi que l'importance de l'interdisciplinarité dans les recherches sociologiques sur le travail.

Cours 2 : Ecrits sociologiques sur le travail en Algérie – Contexte et précurseurs

Ce cours explore l'émergence de la sociologie du travail dans le contexte algérien. D'abord un aperçu sur l'histoire économique de l'Algérie post-coloniale relié aux grandes étapes de l'industrialisation sera présenté. Les politiques de nationalisation et de planification, de restructuration puis de privatisation et de transition vers une économie de marché, constituent des périodes charnières pour comprendre les évolutions socio-économiques du pays.

En fait, l'industrialisation a imprimé au pays des transformations irréversibles en l'espace d'une décennie en raison de son ampleur et de son rythme (urbanisation, l'accroissement des emplois dans les secteurs industriels publics, la diminution de l'emploi agricole, l'exode rural, nouveaux modèles de consommation et de sociabilité, des implications sur la formation, etc.). Les résultats économiques et sociaux de cette politique ont fait l'objet des premières études sociologiques du travail en Algérie, notamment au cours des années 1980 et 1990 (CHIKHI, EL KENZ, GUERID, LIABES, ...etc.)

Cours 3 : l'étude de Pierre Bourdieu (1930-2002) : « travail » et « déracinement » en Algérie

Dans *Travail et travailleurs en Algérie* et *Le Déracinement*, Pierre Bourdieu analyse la "prolétarianisation" et la transition vers le capitalisme du prolétariat algérien. Il montre comment la colonisation, par la spoliation des terres et la déstructuration des tribus, a entraîné une dépayisance, donnant naissance à un sous-prolétariat urbain aliéné. Ce dernier, socialisé dans un contexte agricole traditionnel, se trouve en décalage avec les exigences du travail salarié introduit par le système colonial. Ce cours vise à présenter les principales idées sociologiques de Bourdieu sur la question du travail en Algérie durant la période coloniale.

Cours 4 : L'étude de Djamel Guerid – L'ouvrier majoritaire en Algérie

Les travaux de Djamel GUERID permettent de mieux comprendre le monde ouvrier en Algérie à travers le prisme de l'industrialisation et de ses échecs. Le mouvement d'industrialisation selon Guerid ne se réduit pas à un simple transfert matériel : c'est aussi un transfert culturel. Suivant cette logique, l'échec de l'industrialisation en Algérie est considéré comme étant un échec d'acculturation et de modernisation de la société algérienne. Il s'interroge donc sur les raisons du succès de l'industrialisation dans certains pays et les échecs observés en Algérie, en s'appuyant sur une analyse comparative avec l'Europe et l'URSS. Ce cours explore aussi l'émergence d'une nouvelle figure ouvrière, dite « majoritaire », et les défis auxquels cette classe sociale est confrontée dans un contexte de modernisation économique.

Cours 5 : L'étude de Said CHIKHI (1944- 1993), la question ouvrière en Algérie

Selon CHIKHI les usines en Algérie ne parviennent pas à établir le travail comme une catégorie centrale et organisée efficacement. Au lieu de cela, le processus de travail est caractérisé par des contradictions profondes qui minent sa cohérence et sa productivité. Ce cours examine les multiples dysfonctionnements du système productif algérien. À travers une analyse fine de la place des ouvriers et des collectifs de travail, Chikhi met en lumière les défis liés à la gestion politique de la force de travail et aux interruptions fréquentes dans le processus de production.

Cours 6 : L'étude d'Ali El Kenz (1946- 2020) – Les failles du transfert des technologies

Dans son étude majeure « *monographie d'une expérience industrielle en Algérie, le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba)* », EL KENZ, (1984) dévoile les **enjeux de la maîtrise technologique, dont la formation des cadres (ingénieurs et techniciens)**. Ce cours explore les obstacles techniques, organisationnels et sociaux qui ont freiné l'efficacité de la politique d'industrialisation basée sur le transfert de technologies dans le pays. Il montre également que les défaillances dans la formation des cadres et l'adoption rigide de normes organisationnelles ont contribué à la déprofessionnalisation et au bricolage dans le secteur industriel algérien.

Cours 7 : L'étude de Djilali LIABES (1948-1993) : La constitution des classes sociales en Algérie

Djilali LIABES propose une analyse approfondie des dynamiques de classe en Algérie, en particulier du patronat et de la classe ouvrière. Ce cours s'intéresse à l'évolution des structures de classe depuis la période coloniale jusqu'à l'indépendance, en mettant en lumière les interactions entre capital privé et politiques étatiques. Les

processus de prolétarianisation et l'absence d'une classe ouvrière structurée en soi sont au cœur de ses réflexions, offrant un éclairage sur les spécificités du contexte algérien.

Cours 8 : L'étude d'Ahmed Henni – Le Cheikh et le patron ; Usage de la modernité dans la reproduction de la tradition

Dans son écrit de référence, « *Le Cheikh et le patron ; Usage de la modernité dans la reproduction de la tradition* », Ahmed HENNI montre l'articulation entre la logique capitaliste et la logique communautaire (ou ce qu'il nomme le « confrérisme ») dans la gestion de l'entreprise privée en Algérie : le recrutement se fait plus sur le critère de fidélité que sur le critère de compétence, et la performance de l'entreprise se base plus sur les réseaux sociaux du patron-*cheikh* que sur les logiques du marché. En d'autres termes, la relation salariale se construit d'abord sur des critères personnelles et individuelles (confiance- tradition- clientélisme) que sur des critères objectives et institutionnalisés (compétence, droit).

COURS 1 - La sociologie du travail fondement et évolution

Préambule

La sociologie du travail, est une branche issue de la tradition sociologique française, qui puise ses origines dans la science européenne du travail et la psychosociologie industrielle américaine.

A partir d'initiatives d'observateurs, elle est une réflexion sur le travail, sur l'homme dans sa relation avec son travail et les autres hommes au travail, sur les formes diverses et les situations complexes du travail dans une société donnée. (POTOCKI MALICET, 1997, p. 7).

Elle étudie « le fait social total » du travail qui met en branle la totalité de la société et de ses institutions, et interroge les rapports fondamentaux des hommes avec la nature et les rapports des hommes entre eux dans le travail et l'emploi. Elle présente des travaux à la fois empiriquement fondés, méthodologiquement maîtrisés et soigneusement argumentés qui offrent une explication et une compréhension du monde du travail dans lequel nous vivons. Pour le rendre intelligible, elle emprunte le chemin de l'analyse critique (JACQUOT, L, BALZANI B, 2010, p. 50)

Ce premier cours introductif au module « études de la sociologie du travail en Algérie » examinera non seulement les bases historiques de la discipline mais aussi l'évolution de ses thématiques. Il est structuré autour de cinq éléments majeurs : la place du travail dans la sociologie classique, l'essor de la sociologie industrielle, les spécificités de la sociologie du travail en France, les liens entre organisation et travail, et enfin, l'évolution des thèmes abordés par la sociologie du travail.

1- La question du travail dans la sociologie classique

Cette période est marquée, d'une part, par la prédominance des études théoriques (hormis quelques cas spécifiques, comme les travaux de Le Play), d'autre part, par une attention spécifique portée au dispositif industriel naissant, sur le mode d'organisation du travail et sur les conflits générés par la division du travail et la répartition des ressources issues du travail.

Durant toute cette période, il faut bien souligner que la sociologie du travail n'est pas constituée en champ de recherche différent, ni au niveau de son objet et de ses méthodes, qui

se confondent avec ceux de la sociologie générale ni au niveau institutionnel, où elle n'a pas encore acquis une position différenciée.

Karl Marx (1818-1883) théorise de façon systématique, dès 1871, les rapports entre capital et travail. Il a développé une théorie du travail qui met l'accent sur les conflits de classes. Marx a montré que le capitalisme est basé sur l'exploitation des travailleurs par les capitalistes. Il a également montré que les travailleurs peuvent s'unir pour lutter contre l'exploitation et créer un monde plus juste.

Émile Durkheim (1858-1917) a développé une théorie du travail 1893 qui met l'accent sur la fonction sociale du travail. Pour Durkheim, le travail est un facteur important de cohésion sociale. Il contribue à créer un sentiment d'appartenance et de solidarité entre les individus (solidarité organique).

Max Weber (1864-1920) : a développé une théorie du capitalisme qui met l'accent sur la rationalisation du travail. Weber a montré que le capitalisme est caractérisé par une division du travail croissante, une spécialisation des tâches et une bureaucratisation des organisations. (Action rationnelle par rapport aux fins)

Gabriel Tarde (1843- 1904), quant à lui, développe dès la fin du XIXème siècle une réflexion sur les relations entre travail et loisir, et sur l'importance de l'invention et de l'innovation dans la production humaine. Les Lois de l'imitation : étude sociologique, 1890.

2- Sociologie industrielle

La sociologie industrielle est née aux États-Unis. Elle se définit comme l'application de la démarche sociologique à une partie de la réalité sociale conventionnellement appelée «industrie ».

Les recherches réalisées par Elton Mayo (1880-1949) et ses collaborateurs, en réaction au taylorisme, à la Western Electric Company entre 1924 et 1932 ont mis en évidence l'importance du «social » dans les entreprises industrielles, en faisant notamment apparaître le caractère déterminant pour la production, de l'organisation des groupes de travail, non pas telle qu'elle est définie, formellement, par la direction, mais telle qu'elle existe effectivement dans les ateliers. (DESMAREZ, 1986, p. 6)

Le **taylorisme**, ou **organisation scientifique du travail (OST)**, est une méthode de gestion du travail développée par l'ingénieur américain **Frederick Winslow Taylor** (1856, 1915) à la fin du 19e et au début du 20e siècle. Le taylorisme vise à accroître l'efficacité et la productivité dans les usines en rationalisant et en standardisant les processus de travail. "**The Principles of Scientific Management**", publié en 1911 (la division horizontale du travail, la division verticale du travail, rémunération au rendement)

Elton Mayo a publié plusieurs ouvrages influents dans le domaine de la sociologie industrielle et des relations humaines.

1. "The Human Problems of an Industrial Civilization" (1933)
2. "The Social Problems of an Industrial Civilization" (1945)
3. "The Political Problem of Industrial Civilization" (1947)

L'œuvre d'Elton Mayo a jeté les bases du **mouvement des relations humaines**, en insistant sur l'importance des facteurs sociaux et émotionnels dans la gestion des ressources humaines. Ses travaux ont ouvert la voie à des recherches plus approfondies sur la psychologie industrielle, la sociologie du travail, et les théories de la motivation au travail.

Les expériences de Mayo

Première phase : Étude de l'éclairage (1924-1927) :

Les chercheurs voulaient tester si l'augmentation de la luminosité augmenterait la productivité. Les résultats ont montré que la productivité augmentait, peu importe si les conditions d'éclairage étaient améliorées ou détériorées. Cela a conduit à une surprise : la simple attention portée aux travailleurs par les chercheurs semblait affecter leur productivité (L'effet Hawthorne).

Seconde phase : Étude des relations humaines (1927-1932) :

Elton Mayo et son équipe ont poursuivi l'étude en mettant l'accent sur l'impact des facteurs psychologiques et sociaux. Ils ont réalisé que la productivité augmentait non pas en raison des conditions matérielles, mais parce que les travailleurs se sentaient observés et pris en considération. Mayo et son équipe, qui sont les fondateurs du mouvement dit des « relations humaines », en viennent à soutenir que le comportement des ouvriers ne peut être compris que si leurs « sentiments », « les normes de groupe » et les relations interpersonnelles sont pris en considération.

Aux États-Unis, la sociologie industrielle apparaît, donc, en tant que « spécialité » de la sociologie, dans la mouvance du succès des « relations humaines ». Fin du XIX siècle et début XX, le travail est tout d'abord perçu à travers son organisation et plus particulièrement à travers celui des ouvriers. Le machinisme industriel provoque des divergences entre le potentiel de production et le travail des hommes. Comment faire travailler les ouvriers ? Comment les faire travailler plus et mieux ? Comment obtenir la meilleure adéquation entre la machine et l'homme ? La sociologie industrielle prend naissance et s'élargit progressivement en sociologie du travail. Les collectifs en situation de travail font l'objet d'observations. (DESMAREZ, 1986)

3- La sociologie du travail en France

Entendue comme un champ académique institué, la « sociologie du travail » est d'origine française. On peut en dresser l'acte de naissance avec la parution, **en 1946**, des « Problèmes humains du machinisme industriel » de **Georges Friedmann**. Ceux-ci suscitèrent l'adhésion enthousiaste d'un groupe de jeunes chercheurs qui purent, grâce à la logistique assurée par la création, cette même année 1946, d'un **Centre d'études sociologiques** (CES) au sein du tout jeune Centre national de la recherche scientifique (CNRS), entamer, sous la direction de Friedmann, des enquêtes « de terrain » dans l'industrie. Mais la sociologie du travail ne disposa d'un espace institutionnel propre qu'avec la création, en 1959, de la revue éponyme par quatre disciples de Friedmann: Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine et Jean-René Tréanton. Enfin, la publication en 1961-1962, sous la codirection de Georges Friedmann et de Pierre Naville, d'un **Traité de sociologie du travail**, qui fit référence pendant quarante ans, acheva la reconnaissance académique en France de cette sous-discipline. (VATIN).

En France, l'intervention de la sociologie dans le monde du travail a connu donc un glissement dans l'appellation de la sociologie industrielle vers la sociologie du travail avec les travaux de G. Friedmann et de P. Naville dont l'analyse fut largement influencée par la lecture marxiste. Mais l'influence l'école dite des relations humaines, est indéniable. Elle est l'une des origines directes de la sociologie du travail en France, qui se veut elle-même critique par rapport aux relations humaines. La première vague d'automatisation de la production, au cours des années 1950, a servi de point de départ à la réflexion sociologique sur le travail.

Pierre Naville (1904-1993) a mené recherches sur l'automatisation et ses effets sur le travail humain (aliénation). Ses principaux écrits sont :

"La Psychologie, science du comportement" (1942)

"L'Automatisation et le travail humain" (1963)

"Vers l'automatisme social" (1963)

"La Révolution et les intellectuels" (1948)

"Le Nouveau Léviathan" (1975)

"Sociologie du communisme" (1956, avec Georges Friedmann)

Georges Friedman (1902-1977) connu pour ses travaux sur le travail, la technologie et la société industrielle. Ses recherches ont souvent porté sur l'impact de la mécanisation sur les travailleurs, ainsi que sur les implications sociales et psychologiques du travail dans une société industrialisée. Ses principaux écrits sont :

"**Problèmes humains du machinisme industriel**" (1946)

"**Le Travail en miettes**" (1956)

"**Fin du peuple ? Essai sur l'évolution des sociétés modernes**" (1968)

"**La Puissance et la Sagesse**" (1970)

"La Crise du progrès" (1972)

« Le Traité de sociologie du travail », paru en 1962, est dirigé par Georges Friedmann et Pierre Naville présente la sociologie du travail comme étant :

« l'étude, sous leurs différents aspects, de toutes les collectivités humaines qui se constituent à l'occasion du travail des réactions qui exercent sur elles, aux divers échelons, les activités de travail constamment remodelées par le progrès technique, des relations externes, entre elles, et internes, entre les individus qui les composent" (1961-1962, t.1, p. 5) ».

Friedman s'élève contre les conclusions d'Elton Mayo : on ne saurait pour lui comprendre le travail humain en réduisant l'univers humain à l'univers de travail, en considérant ce dernier comme un espace homogène et clos. L'ouvrier qui fait partie d'un collectif de travail, appartient également à d'autres collectivités (classe sociale, syndicat, nation) qui exercent chacune leur action sur la conscience ouvrière. Dès lors pour comprendre les groupes au travail, il faut prendre en compte l'ensemble des déterminations. Pour autant, comme chez les tenants des relations humaines, Georges Friedmann propose de partir de l'atelier pour étudier le travail humain (JACQUOT, L, BALZANI B, 2010, p. 27).

Friedmann ne limite pas le champ de la discipline au fait industriel et le définit aussi par l'étude des collectivités de travail non industrielles. Toute collectivité de travail présentant certains traits minima de stabilité peut être ainsi pour lui un objet d'étude.

Une entreprise industrielle aussi bien qu'un paquebot transatlantique ou un chalutier de pêche, une grande exploitation d'agriculture intensive mais aussi une ferme de petit exploitant ou travaillent quelques commis avec la famille du fermier, un grand magasin de Monoprix mais aussi une boutique employant quelques vendeurs, un atelier d'artisan et un bureau de préfecture, un équipage d'avion se reconstituant à intervalles réguliers sur une ligne aérienne ou le personnel d'une automotrice de la SNCF » (Friedmann, 1961-1962, P 26)

A noter que la sociologie du travail en France s'est historiquement constituée autour de l'analyse du travail, en considérant celui-ci comme un facteur déterminant pour comprendre la société dans son ensemble. Les sociologues du travail percevaient cette discipline comme centrale, car ils postulaient que l'étude du travail permettait d'appréhender les dynamiques fondamentales de la société et ses mécanismes de résolution des enjeux sociaux. La compréhension du travail par G. Friedman diffère de celle existante jusque-là aux Etats unis et en Angleterre. **Le travail n'est pas conçu seulement comme étant une occupation économique dans le système social, mais surtout un caractère de civilisation de la société concernée.**

La question centrale des sociologues du travail en France est la suivante : comment le travail pratiqué dans une société donnée pourrait-il contribuer à définir le caractère (civilisationnel) de cette société ? Et en prolongement à cette question, une seconde complémentaire : qu'est ce qui fait que le travail dans la société est pratiqué de la manière dont il l'est précisément ? Ces questions sont liées directement aux formes de l'action collectivement et consciemment organisées, précisément le travail industriel.

Le problème de civilisation posé est, alors, celui de connaître l'évolution prospective des formes de travail et d'évaluer ses effets éventuels sur la société. Ces préoccupations menèrent à l'analyse de la classe ouvrière (Serge Mallet, 1963) à celle de l'acteur (Michel Crozier, 1977) et à celle de l'action (Alain Touraine, 1965). (BOUTEFNOUCHET, 2004, pp. 75-76)

4- Travail /organisation

Qu'est-ce que le « travail », qui est l'objet de la sociologie « du travail » ? Peut-on le définir, le cerner ? Des recensements savants du terme ont été dressés, montrent que le terme "travail" est polysémique. Ainsi, Alain Cottureau (1994), identifie quatorze sens principaux qui parfois se recourent et ce en fonction des contextes sociaux, historiques et culturels.

Le travail comme devoir profession-vocation- fonction social (sens1), le travail salarié industriel (sens 2), le travail pour désigner les travailleurs salariés (sens 3), le travail comme œuvre (sens 4), le travail comme répondant à l'injonction d'utilité sociale (sens 5), le travail comme fonction sociale (sens 6) la valeur- travail au sens de l'économie politique classique (sens 7), le travail comme maîtrise de l'homme sur la nature (sens 8), le travail comme appropriation coopérative de la nature (sens 9), le travail comme activité moderne par laquelle l'homme s'aliène (sens 10), le travail comme un agir instrumental sur la nature externe (sens11), le travail issu du rapport salarial contemporain (sens 12), le travail comme terme du rapport capital-travail (sens 13) et le travail comme activité d'*animal laborans* (sens 14) citée par (JACQUOT, L, BALZANI B, 2010, p. 55)

L'idée moderne du travail qui se met en place au carrefour des XVIIe et XIX siècle se réfère à la société capitaliste en train de naître. La formation du concept de travail est en premier lieu l'entreprise de l'économie politique, qui en fait non seulement un objet scientifique mais également un fait social fondamental de la société moderne. Les recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations publiées en 1776 font du travail le point de départ de la théorie économique. Elles posent que le travail constitue l'origine de toute richesse et lui donne par l'identification de cette fonction une signification homogène. Adam Smith introduit une nouvelle définition du travail qui le montre comme un instrument de calcul et de mesure, qui a pour qualité essentielles de fonder l'échange, et par l'échange d'accroître la richesse ? Le travail acquit chez Smith une dimension morale, puisque le salarié crée de la richesse qui profite

à l'ensemble de la société, contre un salaire qui lui permet de vivre du simple exercice de ses facultés. (JACQUOT, L, BALZANI B, 2010, p. 66)

Les structures spécifiques du travail salarié se mettent en place avec l'industrie moderne. Le capitalisme du XXe siècle se construit autour de la grande firme industrielle, lieu d'accumulation du capital, formé à partir d'une exploitation directe de la main d'œuvre soumise à de nouvelles formes d'organisation du travail. Dès lors le travail semble indissociable du fait industriel, leur centralité concorde. Dans le traité de sociologie que Friedmann et Naville (1961-1962) consacrent au travail, ils entendent d'ailleurs étudier les problèmes qui ont pour dénominateur commun de constituer les aspects de la société industrielle.

Le concept d'organisation évoque l'existence de règles visant à rendre formellement possible la coordination d'un ensemble de moyens divers (humains, financiers, matériels et informationnels) en vue de la production d'un bien matériel ou d'un service (FOUDRIAT, 2007, p. 1). L'organisation est pour la sociologie tout organisme ou groupement humain dont se compose la société globale.

La sociologie des organisations tend à rendre compte des comportements et les relations formels ou informels, et ce, par rapport aux règles prescriptives. Elle représente également un ensemble de situations de droit, de fait et d'activités. Elle couvre le domaine de la sociologie d'entreprise qui, elle-même, couvre le domaine de la sociologie industrielle. Elle consiste en l'articulation des activités, des systèmes, des structures, des procédures, des méthodes, en la création, la modification, la suppression d'organes et de relations entre ces organes dans l'entreprise. Elle prend en compte l'évolution de l'environnement de l'entreprise.

5- L'évolution thématique de la sociologie du travail

La seconde moitié du XXe siècle est marquée par l'émergence de nouvelles sociologies spécialisées, illustrant un glissement des objets d'étude : du travail vers l'emploi, de l'organisation vers l'entreprise, et des rapports de classe vers les rapports de genre. Cette évolution a contribué à diversifier les approches théoriques, entraînant une fragmentation progressive de la sociologie du travail. En effet, les objets d'analyse de la sociologie du travail et des organisations ont évolué en résonance avec les transformations économiques, politiques et sociales de la société. (POTOCKI MALICET, 1997, pp. 8-9)

Après la seconde guerre mondiale, la production de masse, en série développe le travail à la chaîne. L'automatisation, l'adaptation de l'homme à l'évolution technique deviennent de nouveaux champs d'étude. Les problèmes de fatigue au travail, de monotonie, de répétitivité des tâches prennent une grande importance chez les sociologues, avec une impulsion de la part de G. Friedmann (1946).

Pendant les « 30 glorieuses » : L'augmentation de l'emploi, l'élévation rapide des salaires contribuent à l'amélioration de la situation des travailleurs. Mais parallèlement

l'automatisation, la mécanisation si elles diminuent les tâches peu intéressantes, simples de manipulation, nécessitent une spécialisation. La répartition des qualifications se modifie. La qualification ouvrière ne s'accroît pas et diminue même, alors que la qualification d'ingénieurs et de techniciens se développe. Les thèmes abordés par les sociologues évoluent dans ce sens : l'analyse du travail et du travailleur dans une vision globale de la société, les relations sociales nées du travail, le changement social et de la société à partir du travail et de son évolution.

Dans les années soixante-dix 70, les chocs pétroliers n'ont pas seulement modifié la conjoncture (inflation, rupture de croissance), ils ont accéléré les transformations du travail : montée du chômage, importance de la haute qualification et de la formation professionnelle, division et segmentation du marché du travail (marché stable/marché fluctuant), instabilité de l'emploi. Ils ont ainsi influé sur le cours des recherches et des analyses de la sociologie du travail. Socialement déterminé le travail sort du paradigme technologique. Les relations professionnelles, les stratégies de négociation et les relations de travail deviennent alors des thèmes d'étude privilégiés.

Dans les 80-90, un infléchissement marque les analyses sur le travail. Les contraintes économiques nationales et surtout internationales modifient les conditions de rentabilité des entreprises. Elles accentuent les mouvements dessinés dans les années soixante-dix concernant le chômage et l'instabilité d'emploi. La flexibilité, la mobilité deviennent des thèmes de recherche.

Selon (LINHART, 2012), dans un premier temps, les recherches en sociologie du travail en France se sont principalement focalisées sur des **aspects objectivables des relations de travail**, notamment l'organisation du travail, la qualification, les formes d'inégalités structurelles, ainsi que les modalités de contestation et de résistance. L'accent était mis sur l'analyse des rapports de force au sein de l'organisation, en particulier la déqualification des travailleurs comme stratégie d'exploitation, les formes de domination institutionnalisées, et les mouvements d'action collective visant à l'émancipation des salariés. Le vécu individuel des travailleurs, bien que progressivement pris en compte, restait en second plan dans les réflexions sociologiques. Cependant, à partir des années 1980, une évolution conceptuelle s'est opérée avec l'émergence de la notion de **subjectivité au travail**. Cette évolution a coïncidé avec l'introduction progressive **d'une rhétorique managériale** qui mettait en avant des concepts tels que la culture d'entreprise et l'identité organisationnelle. Ainsi, la sociologie du travail a progressivement déplacé son intérêt des aspects objectivables (comme l'organisation et la qualification) vers une analyse plus subjective, **centrée sur les dimensions immatérielles du travail**.

Les thèmes de recherche développés par les sociologues du travail aux États-Unis abondent, depuis les enquêtes menées en sociologie industrielle sur les relations entre patronat

et syndicats dans les années 1950 jusqu'aux théories des professions et des organisations élaborées durant les quarante dernières années. D'après (ARNE, KALLEBERG, KEVIN, & LEITCH, 2021) On peut identifier huit thématiques principales de la sociologie du travail qui marquent son évolution aux États-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale :

- l'organisation du travail et le procès du travail ;
- les marchés du travail et la mobilité professionnelle ;
- les professions et évolution des activités de travail ;
- les relations d'emploi ;
- le sens du travail ;
- les syndicats et le pouvoir des travailleurs ;
- la stratification et les inégalités sur le lieu de travail et la diversité de la main-d'œuvre.

Bien plus que l'étude d'un champ particulier du social, la sociologie du travail a, dans son âge d'or des années 1960, vocation à constituer une sociologie générale. Réciproquement, sa crise présente est coextensive à la mise en cause de la centralité sociale du travail, qui a marqué les débats depuis les années 2000 (VATIN).

Le contexte social a radicalement changé après les années 2000. On assiste à l'émergence de nouvelles formes de travail souvent « précaires », comme le télétravail. La mondialisation et la flexibilité du marché modifient les conditions d'emploi, tandis que la numérisation crée des métiers souvent précaires. Les entreprises adoptent de nouveaux modèles organisationnels et la responsabilité sociale devient centrale. Les crises économiques accentuent l'insécurité, nécessitant une adaptation des théories sociologiques et une approche interdisciplinaire pour analyser ces changements.

6- L'interdisciplinarité en sociologie du travail

La sociologie du travail se trouve au centre des spécialités sociologiques qui contribuent à une compréhension plus large des dynamiques sociales, économiques et culturelles qui influencent les rapports de travail. Sociologie de l'entreprise, sociologie des organisations, Sociologie économique, sociologie de l'emploi et du chômage, sociologie des institutions.

La sociologie du travail est une discipline intrinsèquement interdisciplinaire, qui entretient des liens étroits avec plusieurs autres champs d'étude comme l'Économie du travail, la Psychologie du travail et des organisations, le Droit du travail, l'Anthropologie du travail, les Sciences de gestion, l'Histoire du travail, l'Ergonomie et La GRH. Ces disciplines sont complémentaires à la sociologie du travail et enrichissent la compréhension globale des dynamiques professionnelles et des conditions de travail.

Quelle est –pour répondre à la question qu'on lui pose souvent soupçonneusement– son utilité et quelle doit en être la nature : politique (sociologue-expert, sociologue

–conseiller du prince, sociologue donnant des armes de lutttes aux dominés de toute nature), thérapeutique (la sociologie comme socioanalyse et moyen de diminuer des souffrances au moyen de compréhension du monde social et de ses déterminismes), cognitives (la sociologie comme savoir n’ayant d’autre objectif que celui d’être le plus rationnel et le plus largement fondé empiriquement ? Bernard LAHIRE, 2002, p 10 a quoi sert la sociologie (sous la direction), paris la découverte,

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL - Carte mentale - Encyclopædia Universalis



COURS 2 - les écrits sociologiques sur le travail en Algérie, contexte et précurseurs

Préambule

On ne peut comprendre l'état de la sociologie du travail en Algérie sans faire le détour par les conditions historiques de production tant du savoir sociologique que de générations de sociologues. Le présent cours retrace les principales périodes du projet industriel algérien.

Il s'agit d'examiner les phases clés de l'évolution industrielle algérienne, marquées par des politiques de nationalisation et de planification dans les années 1965-1978, suivies par une période de crise et de restructuration (1979-1987), une phase de privatisation à partir de 1988 et, enfin, la transition vers une économie de marché depuis 1994. Ces différentes étapes industrielles ont influencé non seulement les politiques économiques, mais aussi les dynamiques sociales, les structures de travail et les conditions de vie des travailleurs. On exposera ensuite les impacts socio-économiques des choix industriels et des politiques économiques successives en Algérie et comment ces transformations ont façonné le champ de la sociologie du travail en Algérie.



Complexe sidérurgique d'el hadjar

1- Les principales périodes du projet industriel algérien

À l'indépendance, l'Algérie opte pour un régime socialiste, institue l'autorité d'un parti unique (FLN) et s'appuie sur une idéologie nationaliste. Sur le plan économique, elle va choisir un modèle de développement basé sur l'industrialisation, donnant la priorité aux industries lourdes. Loin d'être une émanation proprement algérienne découlant de la réalité socio-historique interne, le modèle algérien de développement, est inspiré des analyses économiques de l'école « développementiste » développée par **Gérard Destanne de Bernis**, lui-même influencé par les travaux d'un autre économiste, **François Perroux** (MADOUI, 2014, p. 233)

Destanne de Bernis définit la démarche de développement comme celle visant une intégration du système productif national et son recentrage. Pour cela, des ressources procurées par le commerce extérieur seront mobilisées au profit d'une dynamique interne de développement. Pour créer cette dynamique, un rôle privilégié doit être accordé à des types d'industries dites « industrialisantes » qui exerceraient des « effets d'entraînement » sur l'environnement économique et social. Pour sa concrétisation, l'industrialisation a reposé sur la nationalisation des richesses naturelles, une planification des actions à mener et le développement d'un secteur public (TOUATI, 2007, p. 20).

La particularité du socialisme « algérien » est d'assimiler le capitalisme au colonialisme, de refuser le « matérialisme athée » au nom de l'identité arabo musulmane et de rejeter la notion de lutte de classes au nom de l'unanimité nationale et la nécessité du consensus social. La charte nationale (1976) affirme que « l'état socialiste est l'agent principal de la refonte de l'économie et de l'ensemble des rapports sociaux ».

Nous assistons aux discours de la vertu des fameuses industries industrialisantes avec la priorité à l'industrie dite lourde, et au niveau international l'Algérie leader du nouvel ordre économique international dans sa lutte contre l'impérialisme, cause fondamentale de sous-développement. (MEBTOUL, 2011)

1-1- Nationalisation et planification (1965-1978)

Le 19 juin 1965, le président élu auparavant est destitué et Houari Boumediene (1932-1978) prend le pouvoir. C'est le discours du sursaut révolutionnaire du fait que l'Algérie serait au bord de la faillite. Il fallait la redresser, grâce à un pouvoir fort qui résisterait aux événements et aux hommes, à travers trois axes : la révolution industrielle, la révolution agraire et la révolution culturelle, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'État, comme fer de lance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales (MEBTOUL, 2011)

La période 1962–1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprises publiques (la création d'une structure industrielle) en mettant en place d'un processus de planification centralisée.

La stratégie du développement économique commence réellement à se dessiner à partir de 1967 : une des premières étapes a été **la nationalisation des richesses naturelles** qu'il fallait mettre au service du développement. En 1966, les ressources minières (fer, phosphates, zinc, plomb, marbre) passent sous le contrôle de l'état. Quant au pétrole, une première phase de nationalisation se déroule entre 1967 et 1970 et porte sur des sociétés pétrolières non françaises (américaines, anglaises, italiennes). En 1971, c'est au tour des sociétés françaises d'être touché : la participation algérienne dans ces sociétés est portée à 51% pour le pétrole, le gaz et des moyens de transport des hydrocarbures sont nationalisés (TOUATI, 2007, p. 22).

La planification a été l'outil essentiel de la mise en œuvre des projets industriels.

Un premier plan triennal est élaboré dès 1967 suivi de deux plans quadriennaux (1970 – 1973 et 1974 – 1977) couvrant la première décennie de développement. Les investissements industriels vont occuper 56% de l'ensemble des investissements dans le plan triennal, 57% dans le premier plan quadriennal, 64,1% dans le second plan quadriennal et 61,8% au cours de l'année 1978 (benachenhou, 1980).

Les plus importants ont été consentis dans les domaines de la sidérurgie et des hydrocarbures. Le programme d'industrialisation préconisait le choix d'équipements industriels de grande dimension, la constitution de grands pôles industriels regroupant plusieurs activités de base ainsi que le recours à des technologies « de pointe ».

Sur le plan social, du fait de la compression de la demande sociale et grâce aux couts élevés du pétrole, les réalisations porteront sur les infrastructures, la construction de logements et l'importation de biens de consommation finale avec le programme anti-pénurie, avec la construction sur tout le territoire national des souks el fellah.

Avec le système de gestion centralisée et planifiée, l'état s'est assigné, en effet à travers de nombreux ministères, les rôles de régulateur, de créateur de richesse et de principal employeur. Les ministères de tutelle des sociétés nationales encadraient l'économie nationale avec une forte dimension politico-sociale.

1-2- Crise et restructuration (1979-1987)

Après le décès du président Boumediene (la venue d'un nouveau président Chadli Bendjedid (1979–1992). Le discours politique a complètement changé : on déclare ouvertement que l'expérience du développement a échoué et que la période passée était une décennie rouge. « en 1986, la population algérienne contemple l'effondrement du cours du pétrole, les listes d'attente de l'interminable pénurie. » et voilà que nous avons un autre discours : les algériens font trop d'enfants, ne travaillent pas assez. (MEBTOUL, 2011)

Après cette première décennie (1967-1978) de mise en œuvre du projet de développement, des faiblesses de l'organisation industrielle et de la gestion des entreprises furent constaté. Ainsi

qu'un lourd endettement extérieur, une dépendance alimentaire, une baisse de productivité dans les branches de production des biens matériels, une dépendance accrue à l'égard des revenus pétroliers, un chômage massif

Depuis 1970, la majorité des unités industrielles a connu des retards de l'ordre de 6 à 24 mois, auquel il faut ajouter les arrêts temporaires notamment durant les premières années de fonctionnement. Les grosses unités industrielles, souvent surdimensionnées par rapport aux besoins, ont fonctionné parfois à 50%, voire 30% de leur capacité et les raisons sont à trouver, dans la sophistication des installations, les pannes qui en résultent et l'insuffisance de la qualification du personnel (TOUATI, 2007)

La baisse régulière du prix du brut amorcée à la mi-1985 s'accélère brutalement en 1986 (choc pétrolier) et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne. La chute des prix du pétrole de 40 % réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel algérien et révèle la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.

« c'est à cette période que s'élaborent les premières ébauches de l'autonomie des entreprises publiques avec la restructuration organique...on loue alors les vertus du travail, de la terre, l'on dénonce les méfaits de l'urbanisation, du déséquilibre entre ville et la campagne, et l'on redécouvre les vieux débats entre partisans de l'industrie lourde qui serait néfaste et les bienfaits de l'industrie légère et la priorité à l'agriculture dont on constate le niveau alarmant de la facture alimentaire » (MEBTOUL, 2011)

Les réajustements apportés alors aux nouveaux plans quinquennaux (1980-1984 et 1985-1989) ont visé le rééquilibrage de l'économie au profit de l'agriculture, de l'hydraulique et d'une moindre mesure les industries légères. Ils vont également porter sur la réorganisation de l'appareil de production en veillant à une utilisation rationnelle des ressources nationales et des compétences humaines et en redistribuant d'une manière équilibrée les activités et l'implantation spatiale des centres de décision (TOUATI, 2007, p. 24). La restructuration a touché 150 entreprises aboutissant à la création de 470 nouvelles entreprises de taille plus réduite, à vocation nationale ou régionale. (TOUATI, 2007, p. 28)

1-3- Crise et privatisation (1988-1993)

Octobre 1988 se déroulent, en Algérie, des manifestations sporadiques et incontrôlées dans plusieurs villes du pays. (les manifestants ont détruit plusieurs infrastructures de l'état et des biens civils. L'armée algérienne sort de sa réserve pour contrôler la situation. La crise a duré plusieurs jours, les villes les plus touchées sont : Alger, Annaba, Oran, Constantine, Tizi Ouzou, Bejaïa). Une nouvelle constitution en 1989 introduit des changements fondamentaux dans le système politique (du caractère monocratique au caractère pluraliste). (MEBTOUL, 2011)

La crise politique de 1988, les résultats des élections de 1991 et leur annulation plongèrent le pays dans une période très difficile d'insécurité et de désordre économique, l'obtention d'une aide financière du FMI et les mesures qui lui sont associées ont renforcé l'urgence des réformes. À l'époque l'état a préféré recourir à l'endettement extérieur pour maintenir le niveau de vie de la population et de la nomenklatura liée aux contrats d'importations. Le service de la dette durant la période 1989-1993 a toujours absorbé plus de 70 % des ressources de l'Algérie. En 1993, elle dépasse les 80 %.

L'économie se retrouve dans une impasse, par le cumul de défaillances et les entreprises publiques sont devenues alors une lourde charge dont il faut la réduire. Pour faire face à la crise, les responsables algériens ont été obligés de se soumettre aux règles des organismes internationaux et de suivre un plan d'ajustement structurel.

Sur le plan économique, entre 1989-1990, c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la banque centrale, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel à l'investissement privé national et international sous le slogan « secteur privé facteur complémentaire du secteur d'Etat ».

Les interdictions sur certains produits d'importation ont entraîné le peu d'industrie du pays à une baisse continue de la production et une détérioration flagrante des outils de production. La situation financière des entreprises publiques (constituant plus de 90 % de la production algérienne) s'est aussi profondément détériorée.

1-4- Passage à l'économie du marché (depuis 1994)

En début de 1994, le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar algérien, la libéralisation du commerce extérieur, la liberté des prix, et le rééchelonnement de la dette extérieure.

Si les années 1980 se limitent à la restructuration du secteur public et à la réhabilitation à « demi-mots » du secteur privé, la décennie 90 marque inéluctablement un tournant dans le processus de libéralisation de l'économie algérienne. La notion d'économie de marché n'a émergé que très lentement dans les discours politiques il aura fallu attendre la levée du monopole de l'état sur le commerce extérieur et la libéralisation partielle des prix pour que cette notion jugée jusque-là « honteuse », soit définitivement consacrée par les pouvoirs publics (MADOUI, 2014, p. 234).

L'économie de marché n'étant plus un tabou, l'état a entrepris, sous la pression des institutions internationales (FMI, banque mondiale, etc.), d'encourager l'investissement privé en lui facilitant l'accès au crédit et en desserrant l'étau bureaucratique qui pèse lourdement sur son développement.

2- Les implications socio-économiques de la politique de l'industrie industrialisante en Algérie

A la fin des années 70, l'industrialisation s'est inscrite de manière très visible dans le paysage géographique et économique de l'Algérie et elle a imprimé au pays des transformations irréversibles en l'espace d'une décennie en raison de son ampleur et de son rythme (un caractère massif et accéléré).

A la fin des années 1970, le nombre d'entreprises publiques est estimé à environ 2800, dont 1500 entreprises à vocation locale. Le secteur public industriel regroupait, à lui seul, 1165 unités réparties en 482 unités de production en exploitation, 60 unités en projet ou en voie de réalisation, 487 unités de distribution, 178 unités de réalisation, 18 unités de formation. Sa forte concentration faisait que les 1165 unités sont regroupées dans 19 sociétés nationales. Ce nombre est passé à plus de 400 entreprises à vocation nationale après la restructuration organique de 1982. Parmi ces entreprises, 205 emploient 1000 travailleurs et plus, 62 entre 500 et 1000 travailleurs, 110 entre 100 et 500 travailleurs et 53 moins de 100 travailleurs. Il employait au total plus de 362 000 travailleurs, soit près de 80% du total des emplois industriels du pays, et il contrôlait entre 80% et 100 % de l'activité productive de l'ensemble des branches industrielles, à l'exception de textile, de la chaussure et des industries alimentaires où le privé joue un rôle important (SADI, 2006, p. 28).

La transformation économique était aussi spatiale et sociale en Algérie : l'industrialisation a accru les emplois dans les secteurs industriels publics, contribuant à la spécialisation de certaines villes en tant que pôles industriels et la diminution de l'emploi agricole.

De 1976 à 1982 les emplois industriels publics sont passés à Sidi-Bel-Abbès de 4.750 à 14.210, à Sétif de 3.560 à 27.870 et à Biskra de 630 à 11.250. Des villes ont accédé au rang de capitale de branche industrielle : Annaba est devenue la capitale de l'acier, Sidi-Bel-Abbès la capitale de l'électronique, Arzew celle de la pétrochimie... dans les campagnes, elle a rendu nécessaire l'organisation de nouveaux rapports sociaux et d'un nouvel aménagement de l'espace. Elle a participé à la forte réduction de la proportion de l'emploi agricole (50,6 % de l'emploi total en 1966 ; 29,6 % en 1977 ; 17,5 % en 1987). Elle a exigé un développement des infrastructures (routes, voies ferrées, ports et aéroports), une plus grande densification de l'encadrement administratif (le nombre des wilayas passe de 16 à 31 en 1974 et à 48 en 1984) et politique ainsi qu'une réforme de l'appareil d'éducation et de formation. (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, pp. 107-108)

L'industrialisation a contribué à accélérer les processus d'exode rural et d'urbanisation en créant de nouveaux modèles de consommation et de sociabilité qui coexistent avec des pratiques plus traditionnelles.

Ce sont 1.300.000 personnes environ qui sont passées du milieu rural au milieu urbain durant la période des plans (1967-1977). Quant au taux d'urbanisation, il est passé de 31% en 1966 à 41% en 1977 et à 50 % en 1987. Dans les villes, elle a imposé ses propres spécialisations au détriment des activités et vocations initiales. Des bourgs agricoles se sont transformés, en l'espace de quelques années, en authentiques villes industrielles (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, p. 107)

L'industrialisation ne se limite pas à la simple introduction de nouvelles technologies, mais inclut des changements dans la gestion de la main-d'œuvre et dans les relations sociales au sein de l'espace de travail. Les politiques de gestion de la main-d'œuvre mettent en évidence un passage d'une gestion traditionnelle, centrée sur des liens familiaux et tribaux, à des méthodes plus "technocratiques", telles que l'utilisation d'organigrammes et de structures de qualification. Cependant, les traditions culturelles continuent fortement d'influencer les pratiques de gestion.

Une entreprise, dans le textile a su gérer de près et de loin – une main d'œuvre essentiellement féminine. Là, les ouvrières sont recrutées très jeunes (à l'âge minimal), sont rapidement initiées aux tâches productives (il s'agit de bonneterie légère et confection) et restent dans l'entreprise le temps de se constituer le trousseau de mariée. A l'annonce du départ de la future mariée, le patron prend contact avec la belle famille, propose du travail à domicile (tricotage de luxe, assemblage de pièces, brassières, pulls, etc., emballage etc...) Qui est très souvent accepté. L'usine tourne donc toujours à pleines capacités, avec une main d'œuvre essentiellement – et socialement – mobile, sous-payée parce que ne pouvant pas bénéficier de l'ancienneté pour être promue et augmentée ; d'un autre côté l'entreprise se transforme en donneuse d'ordres à une multitude de travailleuses à domicile : tricoteuses, assembleuses, brodeuses, couturières, etc..., leur fournissant matériel et matières premières. Double exploitation du statut social de la femme, permise, dans ce cas précis, par le caractère parcellaire du travail et son interchangeabilité ; ...l'entrepreneur tire profit des normes sociales, les investit et leur donne un contenu original (LIABES, Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. quelques éléments pour une sociologie de l'entreprendre , 1984, p. 104).

Les différentes études ont montré que la main-d'œuvre, souvent non formée ou faiblement intégrée dans ces structures, a eu du mal à s'adapter aux nouvelles normes du travail. Les politiques d'industrialisation, imposées "d'en haut", ont parfois ignoré les besoins et aspirations des travailleurs, ce qui a entraîné un désengagement progressif.

« protestations, indiscipline, absentéisme, turn-over, révoltes individuelles et collectives, malfaçons et baisse de la productivité du travail sont alors les formes spécifiques par lesquelles les ouvriers réagissent, à l'intérieur de l'usine, au désordre et à son corollaire – l'injustice – qui structurent les rapports entre l'usine et la vie. (CHIKHI, Le travail en usine, 1984)

Face aux conditions difficiles de travail dans les grands complexes (notamment les conditions de la récupération physique et psychologique), les ouvriers développent des comportements individuels et collectifs qui se présentent comme autant de formes de résistance et de refus : les comportements individuels se résument surtout dans le pris d'instruments ou dans le vol qui peuvent avoir pour fonctions soit d'arrêter le procès de travail et de se ménager des temps de repos soit de répondre à un besoin. Quant aux comportements collectifs, ils sont de deux types : il y a d'abord les comportements à caractère permanents comme les regroupements sur une base régionale (el hedjar) ou tribale (sebdou) ou même religieuse (guerdaia) et il y a les comportements à caractère conjoncturel qui s'expriment, par exemple, dans la manière de revendiquer. Le cas le plus caractéristique est celui de la grève qui, en général, se déclenche soudainement, sans préavis, sans chef, sans cahier de doléance. (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, p. 234)

Ainsi, les contradictions inhérentes aux relations de travail, et les pressions pour la satisfaction des besoins sociaux peuvent entrer en conflit avec les exigences de profit et de production.

De 1969 à 1980, « le nombre de grèves passe de 72, au début, à 922, en fin de période, soit un accroissement de près de 1300 % ! Comparée à l'évolution de l'emploi, cette croissance des grèves se révèle de fait d'une grande intensité. Il y a eu près de neuf fois plus de grèves pour quatre fois plus d'emplois entre 1970 et 1980.

Cette dernière donnée statistique illustre comment la propension à la grève augmente dans le monde des travailleurs. Le nombre de grévistes est dix fois supérieur en 1980 à celui de 1969 et il y a :

- 1 gréviste pour 23 travailleurs en 1969
- 1 gréviste pour 16 travailleurs en 1972

- 1 gréviste pour 9 travailleurs en 1977
 - 1 gréviste pour 8 travailleurs en 1980[
- (CHIKHI, Grève et société en Algérie : 1969/1985, 1984)

Outre les difficultés liées aux conditions de travail des ouvriers, la maîtrise technique, la qualification de la main-d'œuvre, les problèmes relationnels entre employés, des défis liés à la gestion des approvisionnements et à la planification industrielle ont émergé, mettant en lumière un écart flagrant entre les objectifs visés et les résultats obtenus.

Dans sa remarquable thèse ; "monographie d'une expérience industrielle en Algérie. Le complexe sidérurgique d'el-hadjar - 1984. El-kenz a écrit "en ce qui concerne les approvisionnements, plus de 1200 articles ont été en rupture de stock à la fin du mois de mars 1979. Cette situation avait provoqué un retard dans les engagements et les livraisons de véhicules qui avaient atteint respectivement - 229 et - 672 véhicules...le programme de montée en cadence de la production au cvi prévoit la réalisation de 10.500 véhicules à partir de 1987 au lieu de 15.000 véhicules en 1985 prévus dans le document du 23 mai 1978. Ceci pour tenir compte du retard pris dans les investissements. (CHIKHI, Le travail en usine, 1984)

Communautarisme, clientélisme, favoritisme et autres traits de la culture locale « traditionnelles » ont primé sur la logique moderne du travail.

Dans le grand complexe sidérurgique d'el-hedjar, dont le recrutement s'est fait sur tout le nord-est algérien, les ouvriers se regroupent selon leur localité d'origine. Dans la « tuberie » de ghardaia (sud), c'est la discrimination ibadhisme/sunnisme qui est déterminante. Dans « l'électronique de zinc » de guazaouet et dans l'unité d'électronique de telagu c'est la division locaux/étrangers qui est la première. Dans le grand complexe textile de sebdou (ouest) c'est franchement l'appartenance tribale qui prime. (GUERID, L'entreprise industrielle en Algérie : les limites d'une acculturation, , 1997)

Comme le souligne pertinemment Madaoui (2014, p. 233), une figure centrale du travail en Algérie est apparue durant cette période : celle de l' « ingénieur » espérant devenir manager à la tête des grandes entreprises publiques.

Désigné par décret présidentiel, le manager de la grande entreprise publique est fasciné par deux choses : le gigantisme industriel et le pouvoir. Sa principale motivation réside dans sa capacité à agrandir la taille de l'entreprise dont il assure la direction. Il met toute son énergie à développer l'entreprise non pas dans un souci de rationalisation de l'organisation du travail, mais dans l'objectif d'assurer son pouvoir et d'élargir ses réseaux clientélistes. Qu'importe si l'entreprise est

rentable ou pas, ce qui compte avant tout ce sont les alliances et les clans politiques dominants du moment ... la fascination que suscite la grande entreprise publique sur des générations entières de jeunes diplômés algériens, incarnée dans la figure de l'ingénieur, ne saurait surprendre. Ils rêvent de devenir un jour manager d'une grande organisation. Celle-ci est perçue comme une opportunité d'accéder à des positions sociales dominantes. Outre un réel pouvoir d'influence, elle procure aussi un énorme prestige social : respectabilité, réseaux d'influence, logement et véhicule de fonction, centres de vacances, écoles prestigieuses, bourses à l'étranger pour les enfants.

Grosso modo, la réalisation du modèle d'industrialisation en algérie s'était heurtée à « des rigidités très importantes du tissu économique et social (formation, transports, maintenance, échanges inter-régionaux et interbranches, forte mobilité sociale et géographique etc...) Et avait donné naissance à des "habitudes" tout à fait contraires aux effets attendus (dépendance technologique, assistance technique étrangère, nombreux goulots d'étranglement, gestion trop administrative des prix, forte centralisation de la décision économique qui devenait ainsi sans prise sur la réalité de la production). (LIABES, La P.M.I. entre théorie et pratique, 1984)

D'un point de vue sociologique, le projet d'industrialisation en Algérie, entrepris dans le cadre des stratégies de développement, a souvent été analysé comme un échec, notamment sous l'angle culturel.

Cette interprétation repose sur l'idée que les dynamiques sociales et culturelles ont entravé l'intégration et l'efficacité des modèles industriels importés. En fait, le décalage entre les structures traditionnelles de la société algérienne et les exigences du système industriel moderne a créé des tensions. Par exemple, la prédominance des valeurs communautaires, fondées sur la solidarité familiale et tribale, a parfois été perçue comme incompatible avec les principes de rationalisation, de hiérarchisation et de productivité qui caractérisent les systèmes industriels occidentaux.

Tout le monde s'accorde à dire que l'Algérie "se" transforme ; les agents principaux de la transformation seraient l'industrialisation (la multiplication des usines et la généralisation du travail à l'usine) et la croissance des villes (et celles-ci sont considérées comme l'espace

De déploiement et de réalisation de nouveaux modèles de consommation des biens matériels et symboliques, de comportement et de sociabilité). Nouveaux modèles opposés aux anciens, mais si habités et informés par ces derniers qu'il est impossible de les distinguer ; bien au contraire, c'est ce syncrétisme qu'il importera d'interroger et de comprendre (LIABES, Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. quelques éléments pour une sociologie de l'entreprendre , 1984, p. 102).

Enfin, soulignant que le bilan économique et social (1979-1980) et le rapport général du plan quinquennal 1980-1984 faisaient tous deux le constat de graves distorsions touchant tous les secteurs de l'activité économique et de la vie sociale (surcoûts importants, très peu d'échanges inter- entreprises, satisfaction médiocre des besoins sociaux, aggravations des disparités sociales et spatiales etc...

3- La sociologie du travail en Algérie

Les débuts de la sociologie en Algérie peuvent être situés en 1971, année où la réforme de l'enseignement supérieur a officiellement établi la sociologie comme discipline autonome dans les universités algériennes. À cette époque, l'université d'Alger, en particulier, comptait déjà un groupe de jeunes sociologues algériens, ainsi qu'un ensemble de textes et une production sociologique riche et variée portant sur la société algérienne.

L'université algérienne maintiendra, au lendemain de l'indépendance, de 1962 jusqu'en 1971, les structures de l'institution transplantée pendant la période coloniale. Cette université héritée était à contre-courant des choix politiques d'un état projetant de construire le socialisme. L'impératif de sa réforme était régulièrement proclamé dans les discours officiels, d'où les grands axes de la politique éducative adoptée dans les années 70 : algérianisation, démocratisation, arabisation, orientation scientifique et technique. Le début des années 80 a connu un grand flux des étudiants et une arabisation totale des sciences humaines et sociales.

Au lendemain de l'indépendance, les disciplines d'ethnologie et d'anthropologie, jugées sciences coloniales par le régime politique algérien, seront interdites d'enseignement. Si la sociologie était tolérée, c'était à la seule condition de contribuer à son projet du développement. « d'une part, il s'agissait pour les sociologues d'accompagner la construction d'un état fort où l'institutionnalisation du parti unique, sous prétexte de l'unité nationale, exclut toute forme d'expression politique en dehors des cadres formatés des tenants du pouvoir (état, armée, parti). D'autre part, sur un plan économique et social, l'objectif était de légitimer la modernisation du pays qui conférait à l'industrie industrialisante un rôle central au développement algérien » (Madoui, 2014, p. 230).

Dans l'Algérie postcoloniale, les élites « modernistes » étaient acquises au progrès et à la science et adhéraient totalement aux modèles de développement s'inspirant des expériences de planification chinoise et/ou soviétique. La sociologie, avec l'économie érigée comme science du développement par excellence, se trouvaient prises au piège et furent, parfois à leur insu, enrôlées au service de l'état. Éloignée et en décalage profond par rapport aux réalités locales et sociales algériennes (MADOUI, 2014, p. 231)

A ce propos Kardi (Kadri, 2004) affirme que « dès lors, la sociologie va voir son développement marqué par une double instrumentation. Elle sera tantôt requise pour être la courroie de transmission du discours politique du moment, tantôt pour légitimer les orientations socioéconomiques du pouvoir algérien.

Madoui (MADOUI, 2014) distingue deux périodes dans les écrits sociologiques du travail en Algérie

➤ **Avant 1990 :**

Les sociologues représentaient la force motrice du socialisme « spécifique » algérien, et l'industrialisation, perçue comme une « œuvre de civilisation » dont l'entreprise publique était le pilier central, visait à favoriser une resocialisation des travailleurs en leur inculquant des façons d'être, d'agir et de travailler qu'ils transmettraient ensuite à l'ensemble de la société.

Entre la fin des années 1960 et la fin des années 1980, prédominent les thèmes liés à la révolution agraire, à l'autogestion, au transfert technologique, aux industries « industrialisantes », à la gestion socialiste des entreprises, au statut général du travailleur, aux syndicats des travailleurs, à la modernité, etc. Le marxisme était très présent dans les sciences sociales en Algérie tout comme en Europe...on parlait alors de « masses laborieuses » ou, plus à gauche, de « masses opprimées », de classes ouvrières ou de prolétariat, de petite ou de moyenne bourgeoisie. (madoui, 2014, p. 230)

L'étude pionnière est celle menée par elkenz ali, chikhi said et guerid djamel, intitulée « **industrie et société, le cas de la SNS** » (contrat de recherche avec SNS), publiée en **1982**.

➤ **Après 1990 :**

Les pouvoirs publics tentent d'associer les recherches sociologiques au processus de libéralisation et d'ouverture à l'économie de marché en faisant du secteur privé le pivot du développement. Sociologues, experts ou consultants semblent à nouveau s'engager à explorer les nouvelles problématiques sociales élaborées d'en haut en relayant le nouveau discours étatique sur la promotion du secteur privé et la restructuration-privatisation des entreprises publiques. Hier fortement décrié, l'entrepreneur devient l'acteur principal sur lequel reposent désormais tous les espoirs de la création d'emploi et de la croissance économique.

Durant cette phase de transition vers l'économie de marché, les sociologues, mais aussi les économistes commencent à s'intéresser au monde de **la petite et moyenne entreprise**. Dominant des termes tels que : mise à niveau des entreprises, management, innovation, compétences, compétitivité des entreprises, performance, etc... (MADOUI, 2014, p. 235)

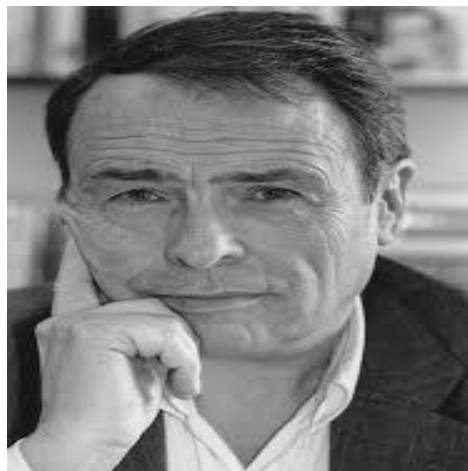
COURS 3 - l'étude de pierre Bourdieu (1930-2002) : « travail » et « déracinement » en Algérie.

Préambule

Bourdieu avait pour projet initial d'analyser le passage d'une société précapitaliste à une société capitaliste, montrant que le développement du capitalisme exige des dispositions particulières (comme l'esprit de calcul), qui doivent être acquises et n'ont rien de naturel. Comprendre cette genèse de l'esprit capitaliste implique d'examiner les structures sociales et les valeurs du contexte où il prend racine. Dans le contexte colonial, Bourdieu voit le travail comme le terrain de confrontation entre les modèles traditionnels et ceux imposés par la colonisation, opposant rationalisation capitaliste et traditions culturelles.

Dans « *Travail et travailleurs en Algérie* » et « *déracinement* » il s'intéresse ainsi à la « prolétarianisation » et à la « transition vers le capitalisme » du prolétariat algérien. Il montre comment le système colonial, par la dépossession de terres et la déstructuration tribale, a provoqué une dépayisisation qui a généré un sous-prolétariat urbain aliéné, dont les attitudes, issues d'une socialisation traditionnelle agricole, se heurtent aux exigences du travail salarié introduit par la colonisation. Ce présent cours vise à présenter les principales idées sociologiques de Bourdieu concernant la question du travail en Algérie pendant la période coloniale.

1- *Parcours intellectuel*



Ancien élève de l'École normale supérieure, il effectue son service militaire en Algérie dès 1955. Initialement affecté dans une unité de personnel au sol de l'armée de

l'air près d'Orléansville (Chlef), il parvient, avec le soutien du général Ducournau, proche de sa famille, à rejoindre le service de l'information du gouvernement général de l'Algérie (GGA), à Alger. Dans ce milieu, l'agrégé de philosophie découvre de nouvelles perspectives, notamment en ethnologie de la société algérienne. Bourdieu publie alors ses premiers travaux sur la société traditionnelle algérienne, élaborés à partir de recherches qu'il mène dans les archives du GGA depuis 1957. C'est également dans ce contexte qu'il amorce ses premiers contacts avec le milieu universitaire d'Alger. À la fin de son service militaire, il choisit de rester à Alger, où il occupe un poste d'assistant à la faculté des lettres de 1958 à 1960.

Entre 1959 et 1961, il participe à l'élaboration de deux grandes études commanditées par l'administration coloniale (menées par l'Association de recherche sur le développement économique et social (ARDES), qui, face aux troubles croissants de sécurité intérieure, souhaite cerner et mieux appréhender les difficultés quotidiennes auxquelles est confrontée la population locale des « regroupements ». Durant deux ans, il s'engage dans une recherche collective, qui débouche après la guerre sur la publication de « Travail et travailleurs en Algérie » et du « Déracinement ».

Pierre Bourdieu a écrit 3 ouvrages de sociologie sur l'Algérie :

- « Sociologie de l'Algérie » publié en 1958.
- « Travail et travailleurs en Algérie » écrit en collaboration avec DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C, publié en 1963.
- « Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie », écrit en collaboration avec Abdelmalek SAYAD A, publié en 1964.

Et deux livres d'anthropologie :

- « esquisse d'une théorie de la pratique », publié en 1970.
- « Le sens pratique », publié en 1980 »

Bourdieu s'est éloigné des sciences sociales coloniales, en particulier de l'ethnologie, considérée comme « complice et collaboratrice » du système colonial et affirme que ses recherches en Algérie obéissaient aux principes de neutralité axiologique. Cela se manifeste clairement dans son « choix » du titre de son premier ouvrage, *Sociologie de l'Algérie*, qui aurait en réalité pu s'intituler *Ethnologie de l'Algérie*, en raison de son caractère et ses concepts, son contenu et ses références théoriques. Dans cet ouvrage. Bourdieu rompt avec le dogme de l'Algérie française, puisqu'il n'y est question que des sociétés dites indigènes, que les chapitres séparent (les Kabyles, les

Chaouia, les Mozabites, les Arabophones), pour les rapprocher ensuite dans l'examen d'un « fond commun » puis dans celui de l'aliénation coloniale (BAZIN, 2012., p. 2).

Durant la guerre d'Algérie, Pierre Bourdieu, qui a passé environ quatre ans à Alger, n'a pas été inquiété par les autorités coloniales, n'a signé aucune pétition en faveur de l'indépendance algérienne, n'a écrit aucun article contre la torture, n'a été ni déserteur, ni insoumis, n'a préfacé aucun livre « subversif », n'a rejoint ni le réseau Jeanson ni le comité Audin. Ses écrits ne furent jamais saisis, il n'est pas entré dans la clandestinité, il n'a pas écrit une seule ligne comportant le mot « indépendance » avant le cessez-le-feu. (DJOUAD, 2023).

2- Contexte et description des enquêtes

La société rurale précoloniale se caractérise par une exploitation relativement équilibrée de la terre. Cet équilibre tend à s'effondrer progressivement sous les coups successifs de la guerre de conquête, de la répression des insurrections, ou des séquestres fonciers qui suivent l'une et les autres, et ce alors même que la population connaît un mouvement de régression démographique lié aux famines et épidémies qui scandent l'histoire du XIXe siècle. La politique de cantonnement et le Senatus-Consulte de 1863, accélèrent cet effondrement en facilitant la spoliation des terres indigènes au profit de la colonisation européenne.

À la veille de la Première Guerre mondiale, le nombre de khammès et des journaliers agricoles, dont les conditions d'existence sont particulièrement précaires, augmente fortement. Mais dans l'entre-deux-guerres le travail journalier apparaît de moins en moins comme une solution valable pour les ruraux algériens, dont beaucoup migrent vers les principales cités portuaires : Alger, Oran, Bône. Les migrations internes s'intensifient dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale : en 1954, les « bidonvillois » représentent 200 000 personnes en Algérie, soit 15 % de la population urbaine. (SACRISTE, 2015, p. 99)

Les premières années (1954-1957) de guerre sont marquées par la création de zones interdites, l'évacuation des villages qui s'y trouvent et l'enfermement de leurs habitants dans des « centres de regroupement », placés sous le contrôle des officiers des Affaires algériennes. Malgré les difficultés de recensement, on estime qu'environ 2 350 000 ruraux ont été, en 1961, « regroupés » par l'armée dans plus de 2 000 camps – soit près de 26 % de la population algérienne totale, un habitant du monde rural sur trois. À ces opérations organisées et encadrées la plupart du temps par les militaires, s'ajoutent des déplacements « spontanés » qui touchent eux près d'1 200 000 de ruraux. La plupart fuient les zones interdites et les violences qui s'y exercent pour gagner les bidonvilles algériens (SACRISTE, 2015, p. 100).

Parmi les problèmes qui se posent à l'état français de l'époque, la double crise du logement et de l'emploi. Le chômage urbain est l'une des cibles du Plan de Constantine

annoncé en octobre 1958 par De Gaulle. L'industrialisation algérienne est alors présentée comme **la solution pour faire face au « sous-développement » économique de l'Algérie, donc pour résoudre la crise de l'emploi.**

La demande étatique d'une meilleure information est à l'origine de deux enquêtes dirigées par Bourdieu : celle qui concerne l'emploi urbain d'abord, mandatée dans le cadre de l'élaboration du Plan de Constantine, et qui permet le rapprochement de Bourdieu et des statisticiens de l'ARDES (il la mènera en compagnie des étudiants qu'il encadre alors à l'université d'Alger, dont Abdelmalek Sayad). L'enquête doit se centrer sur les ressources agricoles et pastorales possédées avant et après le regroupement, comme sur celles désormais disponibles (ressources salariales ou assistancielles). Deux secteurs sont choisis, qui correspondent à ceux investis par Bourdieu et son équipe d'étudiants : Orléansville (chlef) dans l'Algérois et Collo (Skikda) dans le Constantinois. Leur mission consiste non seulement à produire des données sur la composition socio-économique de l'Algérie, mais aussi à apporter des éléments de réponses ethnologiques à destination de l'Administration qui souhaite comprendre, plus de cent ans après le début de la colonisation, « les chocs de civilisation » produits par sa présence.

3- La problématique

Publiés à quelques mois de distance, les deux ouvrages qui traitent la question du travail en Algérie « coloniale » ont une unité profonde qui tient, pour l'essentiel, aux idées de Pierre Bourdieu.

3.1. Travail et travailleurs en Algérie

Présente un volumineux dossier, riche en données chiffrées et graphiques, où l'analyse sociologique à proprement parler s'étend sur seulement 140 pages. Les statisticiens de l'équipe, MM. Darbel, Rivet et Seibel, administrateurs à l'INSEE, y exposent les résultats détaillés d'une enquête menée sur un échantillon représentatif de la population algérienne en 1958-59, comprenant 1 000 familles européennes et 4 000 familles musulmanes. Y sont analysés divers aspects : migrations intérieures, travailleurs algériens en métropole, répartition selon l'activité collective, catégorie socio-professionnelle et type de résidence, emploi et chômage, temps de travail dans les secteurs agricoles et non agricoles, revenus individuels et familiaux, part du revenu familial assumée par le chef de famille, diplômes et qualifications techniques, etc. L'analyse sociologique proprement dite se concentre sur un sous-échantillon de 190 ménages soumis à une étude approfondie, dont 150 sont issus des grandes villes. La composante rurale, écartée dans cette première étude, est explorée plus en détail dans le deuxième ouvrage.

Successivement, Pierre Bourdieu nous fait entrer dans **la psychologie du chômeur algérien**, puis il élargit le débat à **une analyse d'ensemble de la situation coloniale** telle qu'elle se plaque sur une société de type traditionnel. Comment le chômeur algérien voit **les**

obstacles qui se multiplient sur le chemin de l'emploi, comment il a tendance à placer sa quête sous le signe du hasard, de l'arbitraire et du « piston », quelle est sa nostalgie des relations « enchantées » de la société pré-industrielle, enfin l'effet négatif de cette situation sur la satisfaction au travail.

3.2. « Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie »

Écrit en collaboration avec Abdelmalek SAYAD A, publié en 1964. Le déracinement étudie, très précisément, **la crise que les regroupements de population ont introduite, ou accélérée,- dans le paysannat algérien.** Pour mieux mettre en lumière les éléments clés de leur analyse, MM. Bourdieu et Sayad ont enrichi leurs monographies de communautés regroupées (les paysans du massif de Collo et de la vallée de Chélif) en ajoutant la description d'un village kabyle, Aghbala (Bien qu'épargné par les regroupements, ce village subit néanmoins un déclin profond de la « paysannité » traditionnelle).

Le « Déracinement » met en évidence les conséquences du déplacement forcé des villages algériens vers des camps de regroupement, notamment en termes de désorganisation des sociétés paysannes. Ces regroupements ont bouleversé brutalement la base morphologique des structures sociales, affectant et altérant tous les niveaux de la réalité sociale. En fait, « cette stratégie des forces militaires prolonge et achève l'œuvre de déstructuration entreprise par la colonisation, visant à saper les fondements économiques des sociétés locales dans le but d'en briser les mécanismes de solidarité, accélérant la « crise de l'agriculture traditionnelle », l'exode vers les faubourgs et les bidonvilles d'Algérie (comme de France) et les transformations sociales qui affectent la société algérienne. (BAZIN, 2012., p. 2)

L'observation statistique et ethnographique d'un des déplacements de populations rurales les plus brutaux et les plus massifs qu'ait connu l'histoire permet de saisir, au moment même où elles sont ébranlées, les structures les plus fondamentales de l'économie et de la pensée paysannes. Le déracinement, qui détruit les cadres spacieux et temporels de l'existence ordinaire, achève ce que la généralisation des échanges monétaires avait commencé : par référence au seul travail désormais digne de ce nom, celui qui procure un revenu en argent, l'activité paysanne du passé et toutes les valeurs qui lui étaient associées, se trouvent discréditées/ mais « le métier » qui fait découvrir la vanité du travail paysan, est aussi rare que jamais et cette sorte d'urbanisation négative qu'est la « dépaysannisation » s'accomplit dans la « bidonvilisation » des campagnes que favorise la création décisive d'agglomération dépourvues de fonction économique. Cette analyse des processus sociaux qu'engendre la prétention d'accélérer l'histoire par la violence et dans l'ignorance des mécanismes déclenchés ne serait pas tout à fait inutile si elle pouvait

contribuer à éviter que l'histoire ne se répète. (La quatrième couverture)
(BOURDIEU & SAYAD, 1964)

4- Agent économique précapitaliste/ agent économique capitaliste

Dans la situation coloniale, le travail apparaît à Bourdieu comme « le lieu par excellence du conflit entre les modèles traditionnels et les modèles importés et imposés par la colonisation, entre les impératifs de la rationalisation et les traditions culturelles.

Dès ses premières publications, Bourdieu met en avant ce qui distingue la société traditionnelle de la société moderne : son économie, qualifiée de « précapitaliste », reste dominée par l'agriculture. Par son activité, l'agent économique produit avant tout des réserves de consommation qui doivent subvenir aux besoins primaires du groupe : le travail s'intègre dans une logique de **prévoyance** (la constitution de réserves en fonction d'un futur concret) qui le distingue de **la prévision et de la thésaurisation**, donc des fins d'accumulation du travailleur capitaliste évoluant dans une économie productiviste

Bourdieu souligne une différence d'attitude à l'égard du temps : Lorsque la prévoyance traditionnelle s'organise en fonction d'un « à venir » relativement cyclique et fermé, la prévision capitaliste s'opère par la projection dans un « futur » appréhendé comme un champ de possibilités ouvertes. L'esprit de calcul distingue ainsi la rationalité économique des deux agents par rapport au travail : le premier ne calcule pas son activité en fonction d'une conversion du temps travaillé en revenu monétaire, alors que ce salaire horaire est à la base de l'ensemble des conduites économiques du second. Ainsi : « Pour le paysan, le souci de la productivité qui conduit à l'évaluation quantitative du temps étant ignoré, c'est le travail à faire qui commande l'horaire et non l'horaire qui limite le travail » (SACRISTE, 2015, pp. 104-105).

« AGENT ÉCONOMIQUE PRÉCAPITALISTE/ AGENT ÉCONOMIQUE CAPITALISTE

À la différence d'une société occidentale où domine l'esprit calculateur, matérialiste et mécaniste, la société traditionnelle serait soumise à la durée, au calendrier agraire et biologique, à une sorte de cycle éternellement recommencé. Produire pour vivre, voire survivre, et souvent avec peu : au regard de la condition économique des ruraux algériens, le travail donne l'impression d'enfermer l'agent dans une certaine précarité économique.

	société traditionnelle (agriculture) agent économique précapitaliste	société moderne (industrie) agent économique capitaliste
Objectifs	Économie de subsistance	Économie productiviste (richesse)
Logique économique	logique de <i>prévoyance</i> (basée sur les réserves de consommation)	la <i>prévision</i> et de la <i>thésaurisation</i> (des fins d'accumulation)
propriété	<i>clanique</i> inscrite dans une économie de troc	propriété privée, une économie de marché
Rapport au temps	indifférent au temps qui passe (calcule par rapport à la durée) le travail à faire commande l'horaire	l'évaluation quantitative du temps L'horaire qui limite le travail
		l'horaire qui limite le travail
Rapport à l'avenir	cyclique et fermé calendrier agraire et biologique	un champ de possibilités ouvertes l'évaluation quantitative du temps
rationalité économique	ne calcule pas son activité en fonction d'une conversion du temps travaillé en revenu monétaire	Calcule son temps. le salaire horaire est à la base de l'ensemble de ses conduites économiques
Logique sociale	Esprit communautaire. la fidélité aux valeurs léguées par les anciens (passé)	l'esprit calculateur, matérialiste et mécaniste. la visée prospective d'un futur, plans « purement rationnels »

La colonisation française a introduit l'économie capitaliste dans une société qui n'y est pas préparée. Les plans et programmes « purement rationnels » que Bourdieu juge caractéristiques des attitudes capitalistes, ne peuvent que susciter, dans la société « traditionnelle », l'incompréhension et le scepticisme du groupe.

Bourdieu explique que l'action de l'état colonial a entraîné une paupérisation des ruraux et leur rupture d'avec « la tradition », sans pour autant les inscrire dans les circuits de l'économie moderne.

5- Déracinement et sous prolétariat

Dans les camps de regroupement, les ruraux se prolétarisent. Selon Bourdieu, le regroupement constitue une découverte du travail salarié pour les Algériens, une expérience qui, qu'elle soit directe ou indirecte, transforme les attitudes et pratiques envers le travail traditionnel, poussant les individus à rechercher un emploi salarié. La notion de convertibilité du temps de travail en revenu monétaire s'impose progressivement dans leur rationalité économique, d'autant que l'introduction d'emplois administratifs (harkis, ouvriers, employés divers) met en évidence la faible rentabilité de l'agriculture et accélère le processus de dépayssanisation.

Le travail émerge ainsi comme une conséquence de la prolétarisation, dans la confrontation des paysans « déracinés » au chômage, qui menace leur existence sociale. Dans le contexte urbain, cette situation engendre, selon Bourdieu, une disjonction entre la fonction économique et la fonction sociale du travail. Il a noté que 87 % des travailleurs algériens n'ont aucune qualification. Dans un tel contexte, la plupart du temps « *ce n'est pas le travailleur qui choisit son travail, mais, si l'on peut dire, le travail qui choisit le travailleur, le patron, ou le hasard* ». Confrontés à leur déqualification et à un surnombre saturant le marché, les travailleurs algériens perçoivent l'accès à l'emploi comme dépendant davantage du hasard ou du destin que de leurs compétences. Les réseaux informels, la débrouillardise, la cooptation entre travailleurs et les pratiques traditionnelles d'entraide sont les stratégies dominantes pour accéder à un emploi souvent précaire.

« L'urgence économique quotidienne les oblige (les travailleurs) à une mobilisation à la fois tous azimuts et permanente pour trouver des sources de rémunération aussi rares que fragiles. En ce sens, « les années d'adolescence sont les plus difficiles de l'existence : c'est l'époque de l'instabilité forcée et des métiers de fortune », y compris pour ceux qui auront par la suite un emploi permanent. Si certains en viennent à soudoyer des contremaîtres sur les chantiers, la seule option qui demeure pour « ceux qui n'ont ni métier, ni "instruction", ni argent » est « la puissance des "protections", du "coup d'épaule" (*el ktaf*) et des "connaissances" (*el maerifa*) » au point que tous partagent « la conviction, non moins irrationnelle, que les relations, la position, la "débrouillardise" (*chtara*), le *bakchich* et "le café" (*el qahwa*) peuvent tout ». Ce sentiment est alors renforcé par un ensemble de pratiques traditionnelles d'entraide et de réciprocité qui encouragent la cooptation dans l'embauche ... Dès lors, dans de telles conditions, « ce ne sont pas, à proprement parler, les entreprises

qui recrutent ; l'embauche est en fait le résultat d'une sorte de *cooptation spontanée* entre les ouvriers ». (QUIJOUX, 2015 , p. 29)

6- Un rapport désenchanté au travail salarié

Dans un contexte marqué par le chômage, le manque et la précarité, décrocher un emploi peut, en apparence, constituer une satisfaction. Cependant, le travail ne contribue ni au bonheur ni au plaisir. Bourdieu souligne que « l'attachement au métier est extrêmement rare ». Assignés aux tâches les plus dures, monotones et dangereuses, et subissant souvent « les mauvais traitements ou les brimades infligés par les supérieurs », les « sous-prolétaires » développent un rapport désenchanté à leur activité. Ce désenchantement se manifeste par un « éloignement psychologique à l'égard du métier, de l'entreprise et de tout ce qui y participe ».

Les relations de travail sont fréquemment inexistantes ou conflictuelles, ce qui conduit Bourdieu à observer « un refus généralisé d'adhérer à un univers globalement détesté ». Les travailleurs expriment une volonté de rompre nettement avec cet environnement qu'ils perçoivent comme étranger et oppressant, en valorisant davantage la sphère privée et familiale, qui prend une importance compensatoire. Dans ces conditions, où le travail n'offre aucune gratification intrinsèque, la rémunération devient la seule préoccupation, tout en constituant paradoxalement la principale source d'insatisfaction.

En somme, placés devant l'alternative de la misère du chômage ou de la pauvreté du travail, « les plus démunis ont souvent à choisir entre la faim et le mépris », les conduisant au final à une « attitude de démission, conséquence du découragement et de la perte d'estime de soi qui sont déterminés par l'instabilité constante de l'emploi et l'accoutumance au chômage prolongé ». (QUIJOUX, 2015 , p. 30)

Un emploi stable et un revenu correct sont-ils des conditions suffisantes à l'incorporation des croyances et conduites du capitalisme importées par la colonisation française ?

Selon Bourdieu, la transformation généralisée de l'attitude et de la conduite économique des travailleurs algériens est conditionnée par l'apparition d'une nouvelle attitude à l'égard de l'avenir: l'adoption d'un ethos rationnel et des conduites qui lui sont solidaires dépendent en dernier ressort d'un rapport positif à la sécurité permise par leur emploi : car si « le degré de bilinguisme et le niveau d'instruction sont les indices les plus sûrs et les plus significatifs » de son assimilation, la rationalité suppose une compétence temporelle acquise seulement si le travail permet une « carrière ». (QUIJOUX, 2015 , p. 31)

COURS 4 - l'étude de Djamel Guerid (1943-2013) : Les limites d'une acculturation

Préambule

Djamel GUERID a conçu l'industrialisation en Algérie comme un mouvement civilisationnel. Dans ce sens, elle se présente comme une acculturation, c'est-à-dire une imposition d'une culture particulière (la culture occidentale essentiellement au moyen de l'industrialisation).

Selon Guerid, l'industrialisation en Algérie a échoué : « ni sur le plan matériel ni sur le plan culturel, il n'est possible de parler de réussite. L'industrie en tant que système d'usines ne semble pas avoir été mise en place, l'industrialisation en tant que mouvement de rassemblement social et de mobilisation n'eut pas lieu et l'entreprise ne peut s'imposer en tant qu'institution sociale et culturelle principale » (GUERID, L'entreprise industrielle en Algérie : les limites d'une acculturation, , 1997).

Guerid voulait, alors, comprendre pourquoi un pays qui semblerait "bien parti" en 1962 a connu cet échec du projet industrialiste. Il adopte une approche qui compare l'expérience d'industrialisation algérienne à celles du monde occidental perçu par l'élite dirigeante algérienne comme modèle. Cette approche se déploie dans deux directions convergentes : l'examen de la conception industrialiste du développement ainsi que son déploiement concret sur le terrain national et local en comparaison avec l'industrialisation classique et l'industrialisation soviétique. L'analyse du type d'ouvrier que la rencontre de ce type d'industrialisation avec la société algérienne a produit « l'ouvrier majoritaire » et leurs particularités par rapport au modèle classique de l'ouvrier industriel.

1- Parcours intellectuel



Titulaire d'un Doctorat de III^e cycle puis d'un Doctorat ès Lettres et Sciences humaines de l'Université Paris VII, M Djamel Guerid est professeur de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Oran. Il a été Président du Conseil scientifique du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (1992-1997). Dans la recherche comme dans l'enseignement, il s'intéresse à l'épistémologie et l'histoire des sciences sociales, au développement, aux institutions de socialisation et au savoir.

Djamel Guerid s'est engagé à comprendre les complexités de la société algérienne, en combinant rigueur académique et observations de terrain. Parmi ses écrits :

- Industrialisation, classe ouvrière et sociologie : l'exemple algérien (sous la direction de Pierre Fougeyrollas), 1994 (thèse de doctorat)
- Système d'enseignement et rapport au système d'enseignement en Algérie, 1977
- Femmes en usine : enquête sur les ouvrières de l'électronique, 1990
- Le Discours ouvrier, 1970.
- Cultures d'entreprise (ouvrage collectif sous la direction de Djamel Guerid), 1997.
- "Algérie, l'une et l'autre société" (1999)
- L'Université aujourd'hui : actes de séminaire / coordination et présentation Djamel Guerid, 1998
- L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007.
- Savoir et société en Algérie (coordination et présentation Djamel Guerid), CREAD, 2012
- L'entrée en sociologie ; Les limites de l'universel européen, implications concrètes dans le monde, 2013.

2- Les raisons de la réussite de l'industrialisation (en Europe, en URSS)

L'industrialisation-acculturation fut un mouvement civilisateur qui ne visait rien moins que la refondation de la société et sa restructuration selon sa logique propre. Celle-ci a été rendu possible grâce à deux conditions principales : la première interne à l'entreprise, l'autre à l'échelle de la société entière.

2-1- L'acculturation à l'intérieur de l'entreprise

En s'appuyant sur des écrits d'histoire, Guerid explique que l'acculturation a pris, dans l'entreprise « occidentale », la forme d'une **disciplinarisation extrêmement** sévère rendue possible à la fois par une offre de travail abondant et par le fait que ces candidats au travail industriel n'avaient pas le choix. La disciplinarisation apparut comme la forme principale de l'acculturation. La culture de la société industrielle se traduit dans la discipline et la ponctualité, l'importance des consignes abstraites, la solidarité des engagements à terme, la capacité de différer les satisfactions...etc.

Quatre facteurs ont favorisé la disciplinarisation à l'intérieur de l'entreprise

- L'architecture des locaux eux-mêmes organisés de telle manière que l'ouvrier soit constamment sous surveillance.
- La machine qui règle le rythme du travail de l'ouvrier et qui donc le surveille. « La subordination de l'ouvrier au mouvement continu et uniforme de la machine y avait créé depuis longtemps la discipline la plus sévère".
- Les règlements d'usine qui justifient et légitiment cette surveillance.
- Les surveillants qui sont les gardiens du nouvel ordre usinaire et les spécialistes de la mise au travail et du maintien de l'ordre.

Certaines pratiques liées au recrutement et au parrainage de la main-d'œuvre participent également à cette disciplinarisation, comme **le système du sous-contrat**, qui consistait à confier des apprentis inexpérimentés à des ouvriers qualifiés jouant le rôle d'employeurs. Par ailleurs, des éléments indirects ont renforcé l'**autodiscipline**, (ex : la menace de remplacer les ouvriers à l'usine par des femmes et des enfants).

2-2- L'acculturation a l'échelle de la société

Guerid note que ce qui caractérise les deux expériences d'industrialisation c'est qu'elles furent toutes deux des mouvements toujours ascendants et dominants, puissamment soutenue par le pouvoir politique et bénéficiant de l'accompagnement de toutes les institutions sociales (la société fut "complice". **Tout par l'industrie, tout pour l'industrie**).Le processus d'acculturation menée dans l'entreprise a bénéficié d'un soutien sérieux de la part des différents appareils idéologiques comme ce fut le cas de l'école et de l'institution religieuse.

La fonction essentielle de l'instruction élémentaire obligatoire pendant la Révolution industrielle "n'était même pas d'instruire. C'était plutôt de discipliner une masse toujours nombreuse de prolétaires que leur mécontentement mettait en dissidence, et de les incorporer dans la société britannique. Il en est de même pour l'appareil religieux qui apporte à l'usine un concours très précieux. Cela va de la mise à sa disposition d'une main-d'œuvre rare ou déjà disciplinée jusqu'à la prise

en charge de cette même discipline sur les lieux même du travail. (Des sœurs pour gérer les manufactures)

Le processus d'industrialisation en Union soviétique a constitué une version accélérée et volontariste de l'expérience européenne classique. Toutefois le modèle soviétique a été marqué par deux éléments déterminants : d'une part, l'usine, comme en Europe occidentale au XIXe siècle, et d'autre part, l'idéologie politique communiste, qui a contribué à l'unification culturelle des ouvriers. L'industrialisation soviétique s'est ainsi manifestée sous la forme d'une mobilisation générale, dans un sens militaire.

La disciplinarisation à l'usine et par l'usine accède à la dignité d'une tâche politique de la Révolution. Le despotisme d'usine développé par les Bolcheviks et par Lénine avait pour principale fonction de produire le nouveau prolétaire industriel maîtrisant le procès de travail industriel et développant une conscience de classe prolétarienne.

Les historiens de la révolution industrielle et ceux des classes ouvrières sont d'accord pour affirmer le caractère forcé et impitoyable de l'acculturation des nouveaux ouvriers à la civilisation industrielle. « Discipliner, civiliser, mettre au travail étaient synonymes et ils se mettaient en œuvre dans un même espace, celui de l'usine ». D'après les historiens, « la culture industrielle » ne mit pas très longtemps pour effacer les « cultures préindustrielles » devenu sans soutien matériel : un demi-siècle dit Eric Hobsbawm, deux générations affirme Michelle Perrot. Le processus d'acculturation-disciplinarisation au sein des entreprises ne s'est pas déroulé sans problème, il s'est agi d'une **déculturation-acculturation**.

La resocialisation commence, en réalité avant l'entrée à l'usine. Pour le candidat au travail, l'usine se représente comme édifice imposant et dominant, c'est le symbole de la puissance, du pouvoir et de la modernité. C'est en quelque sorte une préparation psychologique. A l'usine la première réalité qui s'impose au nouveau venu c'est le travail lui-même, sa nature, son rythme, son environnement. La resocialisation, c'est aussi l'inculcation d'un langage nouveau, et d'un rapport nouveau au temps et à l'espace. Le temps de l'usine se distingue, à l'image de l'horloge pointeuse, par sa précision et sa régularité, il devient central et tous les autres temps (activités) lui sont subordonnés. La resocialisation usinaire est aussi l'intégration dans des structures bureaucratiques qui se caractérisent par l'impartialité et la fonctionnalité. C'est aussi l'inculcation des modèles reconnus de la contestation et de la revendication (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007).

3- L'ouvrier majoritaire : nouvelle figure de l'ouvrier industriel en Algérie.

Le début des années 70, l'Algérie rentre dans un mouvement d'industrialisation caractérisé par la massivité et la rapidité. Durant la période des plans (1967-1977) et un peu après, de nombreuses usines furent implantées dans les différentes régions du pays et des centaines de milliers de travailleurs, généralement d'origine rurale, furent recrutés. En une décennie, le monde des ouvriers d'usine se renouvela et la majorité revint aux nouveaux recrutés. Cette majorité fut d'abord quantitative avant d'être culturelle.

La société algérienne a produit, donc, **une figure de l'ouvrier qui diffère, dans ses représentations et pratiques, de l'ouvrier classique :**

3-1- l'ouvrier classique

« Minoritaire », et « en voie d'extinction », formé dans l'industrie coloniale, il est soit en voie de disparition (départ à la retraite, décès), soit éloigné de la condition ouvrière. Il s'est trouvé, à cause de son expérience et son savoir-faire professionnel, poussés à des postes de responsabilité technique (chef d'équipe, agent de maîtrise ou même cadre) ou syndicale et politique (monopoliser la représentation et la parole ouvrière) et donc éloigné des réalités du travail productif. (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, pp. 200- 201)

3.2. L'ouvrier majoritaire

Une nouvelle figure de l'ouvrier algérien, « l'ouvrier majoritaire », figure différente de « l'ouvrier classique de la théorie marxiste » par plusieurs caractéristiques (MOHAMMEDI, 2022, p. 139):

- a. Cet ouvrier est majoritaire numériquement. L'augmentation du nombre d'usines a fait augmenter le nombre d'ouvriers nécessaires à leur fonctionnement ;
- b. Cet ouvrier est jeune vu la jeunesse de la société globale ; est souvent c'est son premier emploi.
- c. Il est d'origine rurale voir paysanne et garde de fortes relations avec son village qu'il ne quitte que pour se rendre au travail ;
- d. La religion occupe une place centrale dans la culture de cet ouvrier ;
- e. Les relations régionale, tribale et familiale sont aussi importantes pour cet ouvrier. Elles constituent la base de ses liens avec les autres agents de l'usine ;
- f. Sa relation avec le travail industriel proprement dit est évolutive : au début, il ne connaissait rien de son métier et travaille avec acharnement de peur d'être renvoyé. Ensuite, avec le temps et l'accompagnement des anciens, il apprend à mesurer et à répartir ses efforts au long de la journée. Finalement, il adopte une attitude « utilitariste » envers son travail, c'est-à-dire qu'il ne fournit d'efforts dans son poste que ce qui est équivalent à sa rétribution.

g. Enfin, cet ouvrier ne s'intéresse pas aux autres pratiques du monde industriel, particulièrement la pratique syndicale qui est même l'objet « de méfiance et de suspicion ».

À souligner que **les rapports de l'ouvrier majoritaire avec les cadres sont négatifs** :

Pour le cadre industrialiste qui porte en lui une image déterminé de l'ouvrier industriel moderne, l'ouvrier majoritaire, c'est-à-dire l'ouvrier réel, ne peut être défini que négativement : *ce paysan, pas tout à fait « dépayanné », pas ou peu alphabétisé, cumulant tous les des avantages : passivité, imprévoyance, irrationalité, inconscience, non maîtrise de, etc.* lui apparaît comme le type même de l'anti-ouvrier ou à la rigueur de pré-ouvrier. « Ce n'est donc pas avec «ces gens la» que l'on peut édifier une industrie viable et fiable» (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, p. 229).

Face à cette appréciation que les cadres ont de l'ouvrier majoritaire et face aux conditions difficiles de travail dans les grands complexes (notamment les conditions de la récupération physique et psychologique), les ouvriers développent des comportements individuels et collectifs qui se présentent comme autant de formes de résistance et de refus. (Repli, de désengagement et de désimplication). Le travail est souvent sans aucun intérêt, est synonyme de gagne-pain. « S'il lui arrive d'accepter certaines exigences techniques de l'usine, il refuse l'ethos qui les contient. C'est ainsi, qu'il développe avec son usine un rapport de pure instrumentalité au cours duquel il échange une partie de son temps contre un salaire ».

4- les raisons de l'échec de l'industrialisation en Algérie

Selon Guerid, les expériences réussies de l'industrialisation peuvent aider à comprendre les expériences avortées. Il affirme que la condition fondamentale qui, en Algérie, a fait défaut, est **l'unité de commandement au niveau politique** (des oppositions au pouvoir des entrepreneurs d'Etat),

A la différence de l'industrialisation soviétique, fit défaut dans l'industrialisation algérienne, l'unité de commandement. Les différentes fractions du pouvoir n'ont pas parlé de la même voix. bien au contraire, très tôt, il était devenu clair pour tous que le développement de l'industrialisation était synonyme d'accroissement du pouvoir de ses promoteurs que le groupe maître du pouvoir politique lui-même s'est mis à percevoir comme un groupe concurrent c'est-à-dire comme candidat à l'exercice du pouvoir (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, p. 127).

Les institutions culturelles, tenus majoritairement par d'autres fractions politiques, notamment l'enseignement et l'institution religieuse, ont manifesté une indifférence à

l'industrialisation. La population, y compris scolarisée, n'a pas adhéré aux métiers industriels. Dans les mosquées, l'industrie était associée à des problèmes sociaux.

Le système d'enseignement, par exemple, dont l'effet d'accompagnement de l'industrialisation était très attendu, se distingua par une superbe indifférence. Cette indifférence semble être aussi le fait de la population y compris la population scolarisée (aucune propension à choisir des métiers industriels chez les élèves dans les grandes villes industrielles), dans les mosquées de ces mêmes villes, l'industrie n'était évoquée que pour dénoncer le cortège des maux sociaux qu'elle est supposée avoir introduits (GUERID, *L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société*, 2007).

L'opposition politique au groupe industrialiste pénétra à l'intérieur même de l'entreprise et rendit problématique toute discipline industrielle et peu désirable tout effort d'acculturation. Au niveau de l'entreprise, le groupe industrialiste se trouva face à une double opposition : politique de la part des syndicats et culturelle de la part de la masse des travailleurs

« Les syndicalistes ont refusé l'alliance que les gestionnaires leur offraient sur la base de leur projet de modernisation sociale. Quant aux ouvriers de base qui continuent généralement de bénéficier de leurs garanties et protections traditionnelles, ils ne voyaient pas l'intérêt de faire cause commune avec l'entreprise car perçue par eux comme faisant partie du monde des autres et avec laquelle ils ont toujours développée des rapports d'extériorité. La seule relation qu'ils entretiennent avec elle est purement marchande : échange de salaire contre du travail (GUERID, *L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société*, 2007, p. 131)

En plus de l'absence d'une unité de commandement (divergence dans les orientations politiques) qui constitue le facteur principal de l'échec de l'industrialisation –acculturation (cette division politique est renforcée par l'indifférence culturelle de la société à l'égard de ce projet et l'opposition syndicale et ouvrière au sein des entreprises au groupe industrialiste), Guerid évoque également l'influence d'autres facteurs tels que la primauté de la gestion politique sur les intérêts économiques au sein des entreprises et la dépendance de la rente énergétique. C'est la crise de 1988 qui révéla l'échec industriel en Algérie.

Cette grande division, recouverte pendant la décennie de l'abondance par la rente énergétique, s'imposa à partir de 1988 dans l'affrontement et la violence. Et c'est la crise qui se chargea de révéler toute l'étendue de l'échec de l'industrialisation. Sur le plan «économique, les entreprises industrielles continuent de couler à la nation plus que ce qu'elles lui rapportent. En 1993, on reconnaît qu'elles ont besoin de 2 milliards de dollars par an pour fonctionner normalement alors qu'elles ne sont

en mesure de rapporter que 350 millions de dollars. Sur le plan social et culturel, elle a contribué à pousser l'essentiel de la société et de ses forces de travail vers les marges de l'informel et vers le chômage et elle a amoindri les chances d'une coexistence pacifique » entre les deux modèles de société (GUERID, L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, 2007, p. 132)

COURS 5 - L'étude de Said Chikhi (1944- 1993), la question ouvrière en Algérie

Préambule

Selon Said CHIKHI les usines en Algérie ne parviennent pas à établir le travail comme une catégorie centrale et organisée efficacement. Au lieu de cela, le processus de travail est caractérisé par des contradictions profondes qui minent sa cohérence et sa productivité. De plus, il y a un écart significatif entre l'idéal de l'ouvrier industriel tel qu'il est conçu dans les théories de gestion et la réalité de l'ouvrier social, confronté aux conditions de travail et de vie souvent difficiles.

L'étude de CHIKHI met en lumière une triple marginalisation des ouvriers algériens : politique (non-reconnaissance), économique (limitation des moyens de production) et sociale (contrôle disciplinaire). Ces conditions créent une situation de blocage structurel où les ouvriers sont exclus des dynamiques de développement, renforçant ainsi le sous-développement global du système productif à L'usine.

1- Parcours intellectuel



Né à Biskra en 1946, décédé en France en 1993. Le Diplômé de philosophie et de sciences politiques, s'était lancé dans l'expérience de l'enseignement. Après avoir quelques temps enseigné au Lycée Ourida Meddad de Belfort (El Harrach), il est pris comme assistant à

l'Institut d'Etudes Politiques d'Alger. Puis Maître-Assistant à l'Institut de Sociologie – Alger a partir de 1976 (la première promotion de licenciés en sociologie industrielle).

Il a prêté attention particulière au travail sur le terrain. C'est à partir de 1979, que le champ d'analyse du travail se dessine chez S. Chikhi avec comme début l'étude collective menée avec Guerid et El Kenz, intitulé « **industrie et société, le cas de la SNS** » (contrat de recherche avec SNS), publiée en 1982. « C'est le procès d'industrialisation, c'est son activité syndicale et c'est son enseignement en sociologie qui l'ont mené à l'étude du travail comme phénomène social (Kadri, 2004, p. 46). Sa réflexion sur le syndicat et l'action syndicale a été un tremplin pour l'analyse de la situation objective et subjective du travail ouvrier.

Said Chikhi fut le premier directeur de la revue NAQD. Il fut animateur de nombreuses luttes syndicales et de mouvements autonomes pour la démocratie. A écrit de nombreux articles et contribué à la publication d'ouvrages collectifs :

- Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie. l'ouvrier, l'atelier et le bureaucrate. Thèse de doctorat de doctorat en sociologie, soutenue en 1986 sous la direction de Pierre Dubois à l'université de Paris 7
- Institution syndicale et formation sociale : l'Union générale des travailleurs algériens : (1969-1973). 1977
- Grève et société en Algérie : 1969 - 1985, Les cahiers du CREAD : revue du Centre de Recherches en ... 6 (1986), pp. 85-128
- Le travail en usine. *Cahiers du CREAD*(4), pp. 5-35, 1984
- Les ouvriers face au travail au C.V.I. *Cahiers du CREAD*(9), pp. 33-52.n1987
- Désindustrialisation et crise de société en Algérie, *Africa development : a quarterly journal of the Council ...* 16 (1991) 2, pp. 57-71
- Ajustement structurel, configuration sociale et précarisation des conditions d'existence en Algérie, Les cahiers du CREAD : revue du Centre de Recherches en ... (1994), pp. 7-26
- Syndicat et classe ouvrière. *NAQD* (3 (hors série)), pp. 157-169. 2001
- Algérie du soulèvement populaire d'octobre 1988 aux contestations sociales des travailleurs, *NAQD* 2001/3 (Hors-série 1), pages 69 à 103

2- Problématique

Influencé par les analyses marxistes, Saïd Chikhi mobilise le concept de « classe ouvrière » pour comprendre la situation des ouvriers algériens au cours des années 80 dans la grande entreprise publique (en phase de restructuration). Pendant ce temps, le discours officiel à travers notamment des circulaires, insistait sur la nécessité d'augmenter la productivité par l'utilisation rationnelle des ressources humaines et par la maîtrise des effectifs afin de réformer « ce secteur qui consommait plus qu'il ne produisait ».

La classe ouvrière est destinée, dans la vision marxiste, à jouer un rôle révolutionnaire en abolissant les rapports de production capitalistes basé sur l'exploitation porte en elle la contestation et les germes du changement. Les intérêts de la classe ouvrière (meilleures conditions de travail, augmentation des salaires) s'opposent structurellement à ceux de la bourgeoisie (maximisation des profits). Cet antagonisme est le moteur des crises économiques et sociales, qui, selon Marx, peuvent conduire à la fin du capitalisme. La transition de "classe en soi" à "classe pour soi" est essentielle pour que la classe ouvrière devienne un agent révolutionnaire. Pour les marxistes, les syndicats peuvent jouer un rôle dans la préparation des travailleurs à une révolution. Ils peuvent être des écoles d'apprentissage de la lutte collective et des structures d'organisation pour une prise de pouvoir par le prolétariat. Dans les pays se réclamant du marxisme, les syndicats ont souvent été intégrés à l'appareil d'État, jouant un rôle de relais entre le parti communiste et les travailleurs. Cette intégration a parfois mené à des tensions, notamment lorsque les syndicats devenaient des instruments de contrôle plutôt que des organes de lutte pour les intérêts ouvriers.

En adoptant une perspective historique et sociologique, l'étude de CHIKHI se focalise sur la formation et la position sociale des ouvriers, ainsi que sur les dynamiques de pouvoir et les significations liées au travail ouvrier.

Dans un premier moment il a identifié les pratiques sociales dominantes qui ont objectivé et positionné les ouvriers dans la hiérarchie sociale. Dans un deuxième moment il a questionné les significations du travail en usine en étudiant les comportements ouvriers et des stratégies mises en œuvre par les groupes sociaux dominants.

3- La pace du travail dans le système productif

Le travail comme catégorie centrale n'a pu émerger dans le système productif algérien faute de quatre dimensions essentielles :

- une hiérarchie technicienne et une gestion "productive" de la force de travail,
- un fonctionnement stable et continu des ateliers,

– un processus d'unification entre la sphère du travail et l'espace de reproduction de la force de travail,

– un collectif de travail de type stabilisé et "fordien". (CHIKHI, Le travail en usine, 1984)

3.1. *Une gestion "politique" de la force de travail*

Les cadres dirigeants des usines algériennes n'ont pu assumer leur rôle de hiérarchie technicienne et ainsi de gérer la « productivité » de la force de travail. « De façon quasi-générale, ils ont été plus soucieux de faire prévaloir leur autorité sur les collectifs de travail que d'améliorer la productivité du travail, ils ont été plus préoccupés de leurs relations avec leurs supérieurs hiérarchiques que d'utiliser au mieux les capacités et la créativité des collectifs du travail à maîtriser les technologies importées à grands frais ».

Leur statut social dépendait plus de leur autorité que des résultats de production, favorisant ainsi les fonctions administratives au détriment du travail productif. « ils ont délaissé les fonctions techniques et ont dévalorisé le travail productif ».et « le poste occupé et la rémunération lui correspondant dépendent moins de l'effort productif que de la place occupée dans la hiérarchie. ». Les cadres mais aussi les techniciens et les ouvriers qualifiés ont souvent cherché à éviter les ateliers pour des postes administratifs plus prestigieux, déformant ainsi la structure de l'usine.

« Non motivé par la recherche d'une haute productivité de travail ni d'une légitimité fondée sur le savoir-faire technique, le cadre poursuit sa promotion en direction du "bloc central", détenteur de la rente et seule source de légitimité. Quant au travailleur, il agit un peu comme un fonctionnaire salarié. Sa rémunération est complètement déconnectée de ses résultats de travail »

Quant à l'ordre usinaire, il n'est qu'un ordre essentiellement disciplinaire, hérité en grande partie du modèle d'organisation sociale. En effet, que ce soit le règlement intérieur, ou le système de rémunérations ou le système de notation et d'avancement, tout cela vise moins à obtenir des gains de productivité qu'à discipliner la force de travail. Le profil désiré n'est pas celui du "petit travailleur infatigable" mais celui du travailleur ponctuel, assidu et respectueux de ses chefs. Quand il faudrait promouvoir l'habileté, l'innovation et le talent ce sont, en somme, la moralité, la docilité et la soumission qui sont récompensées.

Pour expliquer cette gestion de la force de travail en Algérie, Chikhi propose deux hypothèses

- 1- Les industrialistes auraient évité de pousser la productivité pour protéger une classe ouvrière en apprentissage et calmer les tensions sociales, en privilégiant l'emploi et les salaires malgré le chômage.
- 2- En favorisant une croissance industrielle quantitative, ils ont renforcé leur pouvoir politique tout en reproduisant des structures hiérarchiques qui ont maintenu la subordination du travailleur et freiné tout changement social significatif.

En privilégiant la simple croissance quantitative des usines, ils ont reproduit les structures hiérarchiques et la "subalternité", où les individus sont définis par leur position subordonnée et manquent de pouvoir décisionnel réel. Ces conditions ont contribué à maintenir le statu quo social et à freiner toute transformation significative des rapports de pouvoir au sein de la société industrielle émergente en Algérie. (CHIKHI, Le travail en usine, 1984):

3.2. Des interruptions fréquentes dans le processus de production.

La gestion inefficace des approvisionnements entraîne des ruptures de stock fréquentes en pièces détachées et en matières premières, perturbant ainsi le rythme régulier du travail. Cette arythmie conduit à une rapide détérioration des machines et à une multiplication des pannes, augmentant considérablement les arrêts de production. La maintenance préventive est sacrifiée au profit de dépannages continus, accentuant la pression sur les services de maintenance et prolongeant les temps d'arrêt des machines. Cette situation génère d'importantes pertes et réduit la capacité productive des installations,

Les facteurs qui expliquent ces multiples perturbations du procès de travail sont essentiellement au nombre de trois.

- la faiblesse du tissu industriel.
- Une faible qualification : non seulement à cause de l'arrivée massive d'ouvriers non qualifiés mais aussi le turn-over des ouvriers qualifiés étant très élevé de façon générale dans les ateliers et de façon particulière dans les services de la maintenance.
- Le relatif "analphabétisme technique" des services-achats des usines et l'existence d'une lourde machine administrative bureaucratisée située au niveau des appareils centraux.

« Le problème principal des usines demeure donc celui des approvisionnements qui continue de désorganiser le procès de travail et ce, en multipliant les interruptions au niveau de la production. Le manque de pièces de rechange a pour conséquence un entretien défectueux, une usure rapide des installations et donc des pannes fréquentes. Le procès de travail présente donc par là même beaucoup de porosités, de temps "morts" atténuant la charge de travail rendant extrêmement difficile la soumission du rythme de travail à l'allure uniforme des machines et constituant des obstacles à l'émergence de la productivité du travail. L'autre conséquence de

ces porosités est que celles-ci renforcent les difficultés de l'encadrement des usines à se soumettre le travail des ouvriers »

3.3. Une défaillance dans la reproduction de la force de travail

Le processus d'unification entre l'espace de travail et l'espace de reproduction de la force de travail ne s'applique pas du tout dans l'usine algérienne : le salaire des travailleurs est très bas et il est de moins en moins significatif. En outre, l'espace hors-travail qui se caractérise par l'inconfort ou l'absence de logement, les insuffisances de transport et les défaillances des services publics demeure, sous tous ces aspects, complètement étanche aux exigences de la sphère productive.

Le temps de repos dans la vie hors-travail est notamment une donnée rare pour les ouvriers. L'ouvrier algérien est placé dans une situation sociale qui produit l'indiscipline et l'instabilité permanentes.

« Les 2 heures du transport d'aller et celles du retour, l'habitat qui ne permet pas de se reposer après le travail ou de se préparer au travail, les pans entiers de la vie quotidienne consacrés aux approvisionnements et aux démarches de toutes sortes constituent autant d'agressions permanentes et d'obstacles pour se ménager des temps de repos ».

3.4. Un collectif de travail instable

Les conséquences d'une telle situation sociale. Protestations, indiscipline, absentéisme, turn-over, révoltes individuelles et collectives, malfaçons et baisse de la productivité du travail sont alors les formes spécifiques par lesquelles les ouvriers réagissent, à l'intérieur de l'usine, au désordre et à son corollaire – l'injustice – qui structurent les rapports entre l'usine et la vie.

Refusant que l'usine et la vie demeurent des sphères totalement contradictoires l'une à l'autre, les ouvriers exigent alors de l'usine d'internaliser son extérieur" et accentuent leurs résistances pour que les questions de transport, de logement, de santé, de prix... pénètrent l'usine Et donne naissance à « l'ouvrier social ». Ces résistances se déroulaient exclusivement à l'intérieur de l'usine.

Les résistances de cet ouvrier social ne sont pas orientées contre l'intensification du travail, contre les fortes cadences et la division accrue du travail mais elles sont dirigées contre les structures de la société globale et contre le sort qui est réservé à la reproduction de ses conditions sociales d'existence. Ses cibles sont l'inflation, l'absence de logements, l'insuffisance des transports, certes, mais aussi le "ktaff", le "piston" et le "ben-amis".

Selon CHIKHI la crise du travail provient du fait que le travail productif – ou le travail tout court – n'a pas été pendant longtemps la catégorie centrale de l'organisation de la

production sociale ni au centre des préoccupations essentielles des managers de l'organisation industrielle et du pouvoir central.

4. La place « des ouvriers » dans le système productif

4.1. La position de « la classes ouvrière » dans le système productif

L'étude de CHIKHI s'articule autour de trois idées centrales :

1 -les ouvriers algériens ne sont pas reconnus comme des "partenaires sociaux" :

Ils ne sont pas considérés comme acteurs légitimes dans les processus de changement social et économique. Ils ne participent ni aux décisions ni aux transformations structurelles qui redéfinissent l'ordre social, ce qui les marginalise dans les dynamiques de pouvoir.

2 -le système technique de production ne permet pas de considérer les ouvriers comme des ouvriers industriels ;

Le système de production en place ne correspond pas aux standards de l'industrialisation classique. Les ouvriers algériens ne bénéficient pas d'une organisation du travail ou d'outils techniques qui les inscriraient pleinement dans la catégorie d'ouvriers industriels.

3-les ouvriers algériens sont confrontés à un système social ou les moyens disciplinaires sont dominants.

Les rapports sociaux à l'usine, y compris avec le syndicat sensé être le garant des droits économiques, est **dominé par des moyens de contrôle disciplinaires** Les moyens de coercition économique (par exemple, des salaires insuffisants ou l'absence d'opportunités) sont réduits, mais le contrôle social et disciplinaire (surveillance, sanctions, etc.) est omniprésent.

4.2. Le sens du travail et la double résistance des ouvriers

Selon CHIKHI, de la position des ouvriers dans le système productif (les conditions d'exercice du travail) découlent deux conséquences majeures : « les ouvriers sont condamnés à une non-identification au travail vécue à partir de leur **inexpression** et de leur **marginalisation sociale** et c'est cette situation qui est décisive dans la dislocation des

rapports sociaux et dans la régression de toutes les "stratégies de développement" dans le sous-développement ».

Autrement dit, Les ouvriers ne s'identifient pas à leur travail, en raison de manque de moyens pour faire entendre leur voix et de leur marginalisation par le système social productif (au sein de l'usine). Cette marginalisation (exclusion du pouvoir) engendre une fragmentation des liens sociaux et une absence de solidarité sociale ce qui freine toutes les stratégies de développement.

Alors que beaucoup de chercheurs s'interrogent sur le mode de structuration du collectif ouvrier, sur le mode de fonctionnement technique du travail dans un environnement précis, CHIKHI avance l'idée de l'existence d'un collectif ouvrier dont l'expression est plus ou moins unanime et commune à travers l'absentéisme, les grèves, etc. Il constate une **double résistance des ouvriers** :

1. Résistance à la bureaucratisation du syndicat :

Les ouvriers rejettent un syndicat perçu comme déconnecté de leurs préoccupations réelles et intégré à la hiérarchie de l'entreprise. Le syndicat, loin d'être un outil de défense ouvrière, devient une extension de la bureaucratie.

2. Résistance à la forme de mise au travail :

Les ouvriers s'opposent aux formes imposées de travail, notamment aux nouvelles normes disciplinaires et de productivité. Cette résistance s'exprime à travers des grèves, l'absentéisme, le turn-over, et d'autres formes actives ou passives de rejet de l'ordre établi.

Le reflux des grèves ouvrière renvoie donc, aussi, à ce phénomène : la classe ouvrière algérienne est totalement dépourvue d'un syndicat fortement implanté et susceptible de discipliner, de rationaliser et de maîtriser ses innombrables luttes ; elle ne dispose pas d'un "appareil symbolique de production d'instruments de perception et d'expression du monde social et des luttes du travail" ; elle n'a pas de leaders non plus pour élaborer un programme autonome et collectif de réformes tourné vers l'avenir. On comprend alors pourquoi, dans ces conditions, son mécontentement profond s'exprime-t-il par des explosions, des sursauts et des actions sporadiques et pourquoi ses multiples revendications se limitent elles aux éléments de la reproduction de ses conditions d'existence. C'est que l'ère de la classe ouvrière algérienne est, de fait, l'ère des "meneurs" ardents mais éphémères, vites usés, vite renouvelés, sans projets et sans prudence, aux antipodes des "permanents" (CHIKHI, Syndicat et classe ouvrière, 2001) (CHIKHI, Grève et société en Algérie : 1969-1985, 1984, p. 18).

Donc des formes d'expressions passives et actives qui rendent compte d'une prise de conscience et d'un refus de l'ordre établi où la hiérarchie représente l'aspect dominant. Dès lors, beaucoup de phénomènes nouveaux tels que **le turn-over** ou **l'absentéisme** vont s'expliquer comme des formes de résistance et non pas comme des phénomènes de dysfonctionnement et de déséquilibre (KADRI, 2001, p. 47).

« Il s'agit, pour nous, de nous interroger sur la signification et sur les implications que recouvrent l'absentéisme, le turnover, et le freinage. Nous savons que le premier a fini par être qualifié de "fléau social", que le second a transformé l'usine en une sorte de "hall de gare" et que le troisième a remis sans cesse en cause les temps définis par les "méthodes", lesquels temps sont en grande partie déterminés par les cadences du travail ouvrier » (CHIKHI, Les ouvriers face au travail au C.V.I, 1987).

CHIKHI met en avant que l'absentéisme, le turnover et le freinage ne reflètent pas un rejet de l'industrie ou de l'usine en soi, mais plutôt **une absence d'identité ouvrière** due à un manque de reconnaissance sociale, de perspectives matérielles, et de socialisation au travail. L'usine est perçue comme un espace disciplinaire, où les ouvriers se sentent marginalisés et déconsidérés. Cette situation entraîne une "désidentité" au travail et pousse les ouvriers à chercher des espaces de socialisation en dehors de l'usine, notamment au sein de la famille, du village ou du quartier. Ces comportements résultent moins de la résistance aux conditions de travail qu'à l'échec de l'usine et de la société à offrir aux ouvriers une véritable place dans l'ordre productif et social.

5 - Quelles solutions pour la crise de production dans les usines

Selon CHIKHI, l'échec de l'industrialisation en Algérie exprime l'échec de tout un processus de modernisation économique en raison de l'absence d'une **intégration culturelle** et symbolique du travail dans la société. Il critique une approche superficielle de la modernisation économique : Contrairement à ce qui s'est passé dans les pays développés, où la modernisation économique s'est accompagnée d'une refonte culturelle (éducation, valeurs, normes), les managers ont cru que la modernisation économique se réduisait à l'importation d'équipements modernes et à la multiplication des usines, sans réfléchir à l'impact culturel ou symbolique de ces transformations.

Si les ouvriers se distinguent par une non identité au travail, c'est que l'usine n'a pas fourni une théorie apte à rendre compte des pratiques économiques et sociales ni entraîné un processus de cristallisation de l'imaginaire collectif autour de l'activité économique. C'est l'occasion de souligner ici un fait majeur. Les "managers" se sont voulus modernistes et industrialistes et ils ont pensé qu'en mettant l'économie aux postes de commande, ils allaient agir dans le sens de la

modernité, de la "civilisation" d'une société perçue comme "arriérée"... ils ont oublié qu'une économie ne peut exister sans culture instaurant par des normes et des valeurs un ordre symbolique et social en dehors duquel les catégories économiques perdent leur sens et leur pertinence. (CHIKHI, Les ouvriers face au travail au C.V.I, 1987)

Il met en évidence que l'économie, pour devenir un moteur de modernité, doit être articulée à une culture qui restructure les mentalités, les valeurs et les normes sociales. Faute de cette intégration, les initiatives économiques restent déconnectées, inefficaces et incapables de produire une société réellement modernisée. Une transition réussie aurait nécessité de nouvelles conceptions de la société, de l'homme, et de son rôle dans le travail, alignées sur les exigences de la modernité économique. Cela aurait impliqué un **Refus des privilèges traditionnels** (clientélisme, népotisme) et la reconnaissance des catégories économiques basées sur des critères rationnels et interchangeables (compétence, productivité).

(CHIKHI, Le travail en usine, 1984) propose plusieurs solutions pour résoudre la crise de production industrielle en Algérie, principalement axées sur une réorganisation du travail inspirée des principes du taylorisme et du capitalisme. Voici les principales pistes évoquées :

1. Adoption d'un système de gestion moderne adapté au système de machines :

Cela implique l'introduction d'une organisation taylorienne du travail, marquée par une rupture avec les pratiques traditionnelles. Basée sur Mise en place de "services méthodes" pour planifier la production, optimiser les moyens de production, la Fixation des temps de travail et le contrôle du rythme de travail et en introduisant des mécanismes d'évaluation.

2. Réforme du système de rémunération :

Abandon du salaire fixe basé sur la classification et le temps de présence, au profit d'un système liant les rémunérations aux performances et à la productivité. Ce nouveau système vise une double finalité :

- Accroître la productivité en définissant des objectifs précis.
- Éliminer les formes de résistances ouvrières telles que la paresse, l'absentéisme ou le freinage, tout en incitant les ouvriers à dépasser les normes de production.

3. Réduction des surcharges de main-d'œuvre :

Identification et réduction des postes jugés non productifs pour diminuer les charges de l'usine et accroître la productivité globale. Ce redéploiement ou cette réduction de la main-d'œuvre est perçue comme un levier pour renforcer la discipline au sein des usines, en incitant les ouvriers à travailler davantage et plus efficacement.

4. Renforcement du pouvoir disciplinaire dans l'usine :

L'ancien modèle de disciplinarisation, basé sur le compromis et la permissivité, s'avère inadapté. Il est proposé d'accroître le pouvoir disciplinaire, en rompant avec la gestion laxiste des commissions paritaires. La nouvelle orientation mettra l'accent sur la fixation stricte des tâches et des rythmes de travail, ainsi que sur l'évaluation continue de la productivité individuelle et collective.

5. Réorganisation de la hiérarchie :

La réussite de ce projet repose sur une transformation du rôle de la hiérarchie. Il s'agit de passer d'une administration bureaucratique à une gestion technique axée sur l'organisation des forces productives et l'usage intensif de la main-d'œuvre. La compétence, mesurée par les réalisations en termes de productivité, devra remplacer le favoritisme, l'esprit de clan et les pratiques népotistes.

6. Recherche obstinée de rationalité économique et réhabilitation de la valeur du travail :

L'enjeu principal consiste à rompre avec les anciennes pratiques bureaucratiques et à recentrer l'organisation du travail sur des bases scientifiques. Ce projet traduit une volonté systématique de surmonter les résistances ouvrières, en plaçant la productivité et la rationalité économique au cœur des priorités.

COURS 6 - l'étude d'Ali El Kenz (1946- 2020) ; les failles du transfert des technologies

Préambule

En s'appuyant sur des transferts massifs de technologies et la création de grands complexes industriels dans des secteurs stratégiques, la politique d'industrialisation entamée à la fin des années 60 en Algérie, visait à moderniser le pays et réduire sa dépendance économique. Cependant, après quelques années de son lancement, l'échec relatif de cette stratégie est évident. Les grandes usines n'ont pas atteint leurs capacités de production prévues, et les objectifs de maîtrise technologique et d'emploi durable sont restés inachevés.

L'étude maitresse d'Ali EL-KENZ, « monographie d'une expérience industrielle en Algérie, le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) » (1984) explore les failles de cette politique d'industrialisation. Le transfert de technologies s'est avéré superficiel, laissant le pays dépendant des experts étrangers. Les cadres locaux, insuffisamment formés ou mal insérés, se sont souvent éloignés des fonctions techniques, exacerbant les déficits de compétence. Les conditions de vie difficiles des ouvriers, combinées à des modèles organisationnels importés inadaptés, ont fragilisé la discipline et la productivité. De plus, les tensions entre le système éducatif et le système productif, amplifiées par des conflits culturels et linguistiques, ont accentué le fossé entre les besoins industriels et les compétences disponibles. Ce cours analysera ces différents facteurs pour comprendre comment ils ont façonné et entravé le processus d'industrialisation en Algérie.

1 - Parcours intellectuel



Né en 1946 à Skikda, Ali El Kenz a été maître-assistant de philosophie à l'université d'Alger de 1970 à 1974, puis Professeur de sociologie dans la même université jusqu'en 1993. Il s'oriente vers la sociologie à partir de 1972. Il soutient en 1984 une thèse de doctorat sous la direction de Pierre-Philippe Rey (publiée aux éditions du CNRS en 1987 sous le titre *Une expérience industrielle en Algérie : le complexe sidérurgique d'El Hadjar*). La reconnaissance due à cette enquête permettra à Ali El Kenz d'entrer en 1984 comme directeur associé au nouveau laboratoire, le Centre de recherche en économie appliquée au développement (CREAD).

Quittant l'Algérie en 1993, il devient enseignant-chercheur à l'université de Nantes⁸ où il reste jusqu'à son départ en retraite en 2008. Il y participe à la création de l'Institut d'études avancées (IEA) de Nantes. Ses principaux thèmes de recherche sont le travail, le développement, la sociologie des sciences ; ses principaux lieux d'observation et d'analyse, l'Algérie, le Monde Arabe et l'Afrique. Parmi ses principaux écrits :

- Monographie d'une expérience industrielle en Algérie : le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), 1984.
- Le Complexe sidérurgique d'El Hadjar: une expérience industrielle en Algérie, 1987.
- *Au fil de la crise : 4 études sur l'Algérie & le monde arabe*, 1989.
- *L'Algérie et la modernité*, 1989. *Le Hasard et l'histoire*, 1990.
- *Gramsci dans le monde arabe*, 1994.
- *Le Monde arabe*, édition l'Harmattan, 2003.
- *Les maîtres penseurs*, 2008.
- *Écrit d'exil*, 2009.

2 - Contexte de l'étude

Les transferts de technologies ont été un élément central de l'industrialisation Algérienne. Dans les années soixante-dix, ils s'effectuaient sous forme de contrats «clés en main» et «produits en mains». L'implantation des nouvelles technologies était massive et elle touchait des secteurs clés de l'industrie tels la sidérurgie, les hydrocarbures, l'énergie électrique, l'industrie mécanique.

L'appel systématique aux technologies de pointe a suscité beaucoup de critiques. Ces unités industrielles sont fortement dépendantes de l'extérieur pour leur financement, leurs équipements et la technologie que les Algériens ne maîtrisent pas, d'où le recours permanent à l'assistant technique étranger. De plus, on a souvent relevé des retards sérieux dans le démarrage des installations, une difficulté à les amener à plein régime et des problèmes quotidiens liés à leur fonctionnement et à leur maintenance. (TOUATI, 2007, p. 26). Assez rapidement, les grands complexes industriels se sont trouvés confrontés à une multitude de problèmes quant à la formation des techniciens et ingénieurs.

L'un des principaux obstacles à la réalisation des projets d'industrialisation était donc l'absence quasi totale des IE (ingénieurs d'étude), de techniciens et même de gestionnaires. L'industrialisation devait donc être accompagnée d'une politique de formation appropriée quantitativement et qualitativement. Cette situation a fait qu'en Algérie la formation n'a pas précédé l'industrialisation, mais l'a accompagné, avec même un certain retard. Ce qui ne manquera pas d'influer sur le rôle qu'auront les IE sur le processus d'industrialisation. Ainsi, durant toute une période, ils seront cantonnés dans des tâches de fonctionnement d'équipements (importés), dont ils n'ont participé ni à la fabrication, ni à l'installation. Cette situation explique à son tour la demande extrêmement pointue, liée à la maîtrise d'un segment étroit du procès de production, émanant de l'entreprise. (TOUATI, 2007, p. 26)

Face à ce problème, le groupe des "industrialistes" ont créé une formation supérieure scientifique et technique étroitement liée aux entreprises industrielles qui montaient alors en production. Le financement de cette opération colossale fut assuré par des fonds illégalement détournés de leurs objectifs initiaux par le Ministère de l'Industrie, qui fit par ailleurs appel à des grandes sociétés et bureaux d'études étrangers (soviétiques, français, américains etc...) pour construire toute l'organisation et assurer les enseignements.

Le pôle technologique de Boumerdès comprend cinq instituts de formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs (INHC---ex-CAHTI_IAPI, INILINGM2. et INELEC3), un institut de management (INPED) et cinq centres de recherche appliquée : la Direction du Laboratoire Central des Hydrocarbures (DLCH), devenue en 1978, le Centre de Recherche et Développement (CRD) de Sonatrach, le Laboratoire d'Etude et de Recherche Minière (EREM), le Laboratoire de

Recherche sur les Matériaux de Construction (ENDMC), le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Industries Manufacturières (ENEDIM), traitant principalement des Cuirs et Peaux, et le Laboratoire de Recherche sur les Tabacs (SNTA). P 31

Cet ensemble d'instituts devait, dans un premier temps, coexister à côté du système classique d'enseignement, puis parvenir progressivement à l'entraîner, grâce à son dynamisme et à ses liens avec l'économie, dans une même démarche pédagogique. Les grandes entreprises essayèrent de se doter d'une relative autonomie en matière de formation et de recherches vis-à-vis du système éducatif national. Les plus grosses créèrent leurs propres centres de recherches comme SONATRACH et SNS (Sidérurgie) ou SONAREM (les mines), d'autres tenteront de mettre en place des laboratoires avec l'aide de l'assistance technique étrangère. Pour contourner les lenteurs et les insuffisances de ce système (éducatif), les entreprises et les ministères techniques (habitat, agriculture, commerce et finances etc...) adoptent la même stratégie que les grandes firmes industrielles. On crée partout des instituts technologiques en principe plus étroitement connectés au domaine d'activité concerné.

A souligner que la réalisation des pôles technologiques (construction des instituts, mise en place des laboratoires, organisations des systèmes pédagogiques et de l'assistance étrangère, recrutement enfin des enseignants et des étudiants) s'est faite dans une ambiance de conflits politiques et institutionnels intenses.

La formation technologique dite «extra-scolaire» occupe désormais une place importante dans le système national d'enseignement-formation. Un aperçu non exhaustif sur ses capacités de formation montre le degré d'autonomisation auquel sont parvenus les différents secteurs. Outre les instituts implantés à Boumerdès, on peut citer :

- l'institut d'Hydrométéorologie d'Oran
- l'institut Supérieur des Etudes Maritimes d'Alger
- l'institut des Télécommunications d'Oran
- l'institut des Technologies Agricole de Mostaganem.
- l'institut National de Formation en Bâtiment de Rouiba
- l'institut National Ferroviaire de Rouiba
- l'institut d'Hydrotechnique et de Bonification de Blida
- l'institut Métallurgique de Annaba (rattaché à l'Université d'Annaba)
- l'institut de Mécanique de Tiaret
- l'institut National de Transport Terrestre de Rouiba
- l'institut de Technologie Financière et Comptable (Ben Aknoun).
- l'institut de Technologie du Commerce (Ben Aknoun)
- l'institut des Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (Ben Aknoun)

- l'institut Supérieur Maritime de Bou Ismail
- l'Ecole d'ingénieurs des travaux pratiques de Kouba.
- l'Ecole Nationale d'Application des Techniques Aéronautiques Civiles (Constantine)
- le Centre d'Etudes et de Recherche en Informatique. P 56

Le 2 juin 1998, un décret dessaisit le ministère de l'industrie de la tutelle de ses derniers instituts technologiques, pour les rattacher au secteur de l'enseignement supérieur. Cette décision met fin à une controverse qui a duré pendant plus de 35 ans, entre le secteur de l'industrie et celui de l'enseignement (KHELFAOUI, Les ingénieurs dans le système éducatif, l'aventure des instituts technologiques algériens, 2000).

3 - Problématique

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar est l'un des symboles les plus marquants de la stratégie d'industrialisation adoptée par l'Algérie après l'indépendance. Congu en 1969, ce complexe visait à jeter les bases d'une industrie lourde nationale capable de soutenir le développement économique. Le projet bénéficie de l'appui technique de partenaires étrangers, notamment soviétiques et européens, pour la construction et l'expertise technique.

Dans son étude (thèse de doctorat) « monographie d'une expérience industrielle en Algérie, le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) », El Kenz, (1984) analyse les différentes difficultés auxquelles est confronté ce complexe industriel dans le cadre du transfert de technologies. Il souligne que, malgré des ambitions grandioses, El Hadjar reste un exemple des défis structurels de l'industrialisation algérienne. Le complexe met en lumière l'écart entre les idéaux politiques et les réalités économiques et sociales. Plusieurs limites **organisationnelles** mais aussi **relationnelles** sont soulignées par El Kenz.

Il s'est intéressé aux multiples **enjeux de la maîtrise technologique**, dont la **formation des cadres (ingénieurs et techniciens)**. En fait, affirme-t-il « les problèmes relatifs à la maîtrise technologique constituent pour un pays en phase de développement industriel, **un enjeu social total** et qu'à ce titre ils peuvent influencer sur les formes sociales, en apparence les plus éloignées du domaine scientifique et technique stricto sensu ». Il a dévoilé la nature et les limites de **la politique de formation adoptée par « les industrialistes »** et émet l'hypothèse **d'un conflit** qui oppose les systèmes productifs (principalement l'industrie) au système éducatif et universitaire.

4 - Les limites du transfert des technologies en Algérie

4-1- Transfert « rigide » des normes organisationnelles

L'idée dominante dans le projet de l'industrialisation en Algérie était que la technologie importée transformerait la société locale à travers l'organisation qu'elle imposerait. Cette vision rigide ne permettait pas de questionner ni d'adapter les normes organisationnelles à la réalité locale. Toute critique ou ajustement était perçu comme une remise en cause fondamentale du projet.

El-kenz a montré que les normes organisationnelles « importées » et « imposées » étaient incompatibles avec les réalités sociales locales : les dirigeants ont mis en place des normes organisationnelles strictes (par exemple, le travail posté), sans tenir compte des particularités et des contraintes sociales des travailleurs, ce qui a affecté négativement la discipline et l'efficacité industrielle. L'usine ne produisait pas selon ses capacités nominales.

Ces normes organisationnelles vont, malgré elles, se trouver sous l'influence des limites de l'espace social dans lequel évolue l'usine. A titre d'exemple : l'organisation du temps de travail mise en place, à savoir, le système du travail posté, a vite montré ses limites car le temps de non travail, qui devait être en principe réservé essentiellement à la récupération et au repos, s'est avéré être un temps qui permet difficilement la réalisation d'un pareil objectif vu que les conditions de vie (nourriture, logement, hygiène et santé) interdisaient aux travailleurs postés toutes possibilités de récupération. Ces conditions de vie difficiles étaient totalement incompatibles avec les exigences d'une discipline d'usine et ont eu des répercussions sur les comportements au travail, puisqu'elles ont été souvent sources de retard, d'absentéisme, de turn-over, etc. Toutes ces raisons ont contribué à ce que l'usine ne produise pas selon les capacités pour lesquelles elle a été conçue. (EL KENZ, Monographie d'une expérience industrielle en Algérie le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba);, 1984)

4 -2 - Défaillances techniques

El- Kenz met l'accent également sur le taux de marche très faible des machines. Des données chiffrées montrent que pour différentes raisons (ruptures de stock- amont, engorgements de stock- aval, pannes ...) plus de la moitié du temps global d'arrêt n'était pas prévu. Pour compenser les taux faibles de production, on utilisait alors les temps d'arrêt programmés, ceux réservés à l'entretien des installations. Seulement, ces installations qui ne bénéficiaient pas de visites périodiques retombaient en panne. On assistait alors à une situation

paradoxe : **le taux de marche des équipements était bas mais leur taux d'usure était élevé.**

El-kenz explique que cette usure ne concernait pas que les machines ; elle touchait aussi les hommes dans la mesure où leurs conditions de vie étaient difficiles : «tout comme la machine, leur (celui des hommes) «taux d'usure» augmente non pas parce qu'ils produisent plus, mais parce qu'ils vivent mal».

4-3- Déprofessionnalisation des cadres et bricolage

La centralisation des décisions, l'extrême pénibilité des conditions de travail dans les ateliers, la nature des responsabilités assignées aux cadres dans ce secteur ont eu pour effet d'attirer ces derniers vers la fonction administrative.

El-kenz précise que les cadres, sortis pour la plupart des universités et grandes écoles, se sont retrouvés dans un milieu professionnel qu'ils découvraient pour la première fois et, très vite, ils ont été submergés par les nombreuses difficultés que rencontraient les ouvriers qu'ils dirigeaient. Alors que ces cadres pensaient exercer «tranquillement» leur métier d'ingénieur, ils ont été contraints de faire face à des problèmes sociaux, malgré leur impuissance à les régler.

«Les ouvriers mal payés, mal logés (certains dormaient clandestinement à l'usine), mal nourris, mal dans leur peau étaient mécontents, hostiles, insaisissables». Les cadres de la production ont alors cherché des postes qui ne les obligent pas à affronter quotidiennement le dur univers de la production, la misère et l'hostilité ouvrière, les doléances et les plaintes de la maîtrise. D'autant plus que la grille des salaires ne les favorisait pas particulièrement, et les cadres «des bureaux» bénéficiaient d'un avancement plus rapide que ceux « des ateliers ». (EL KENZ, Monographie d'une expérience industrielle en Algérie le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba):, 1984)

L'activité productive s'est donc trouvée appauvrie ; une partie de ses techniciens et ingénieurs s'est transformée «en organisateurs». En s'éloignant du procès de production, les techniciens de niveau supérieur se «déprofessionnalisent» et se transforment en «technocrates». Ils échangent ainsi leur «pouvoir d'expertise technique» contre «un pouvoir d'ordre».

Cette «migration» de l'atelier vers l'administration a eu pour conséquence le transfert des responsabilités de gestion directe des procès de travail des cadres vers **les catégories supérieures de la maîtrise**. Ce mouvement a participé à donner plus de pouvoir à la maîtrise, mais il a participé également à affaiblir le niveau global de maîtrise technologique.

Dans ces conditions, le transfert de technologies se fait mal et il aboutit tout au plus à «une appropriation superficielle, partielle, ponctuelle des procédés et équipements industriels mis en œuvre». N'ayant pas les connaissances scientifiques et techniques nécessaires, l'agent de

maîtrise entretient avec la machine **un rapport de «bricolage»**. L'absence d'expertise technique dans les ateliers a non seulement contribué au maintien de la dépendance technologique, mais a également fait émerger et instaurer en norme le mode de fonctionnement dégradé.

5 - La formation des cadres : les limites

Selon El kenz la formation technique des cadres en Algérie a connu plusieurs limites dans les deux sphères parallèles :

- Le système universitaire : Ignore les problèmes de l'insertion des nouveaux cadres arabisés dans le tissu industriel et économique du pays. La formation est trop générale.
- Le système technologique: Le pragmatisme techniciste est caractérisé par son excès de naïveté et de simplisme, ne lui a pas permis de s'enraciner dans l'épaisseur d'une culture locale qui résiste à la culture technologique conçue comme « étrangère ».

Pour analyser les difficultés de connexion entre la recherche scientifique et technique et l'activité industrielle en Algérie – notamment les failles dans la formation des cadres au sein des deux systèmes parallèles (l'universitaire général, hérité de l'ancien régime, et le système développementaliste porté par les technocrates industrialistes) – Ali El Kenz identifie plusieurs facteurs (EL KENZ, Les deux paradigmes, 1993)

▪ Le système administratif et politique de l'État algérien :

Le bureaucratisme rigide de l'organisation administrative empêchait toute adaptation nécessaire pour diversifier les formes d'organisation. Cela limitait la capacité de la formation et de la recherche à répondre aux besoins des nouvelles activités économiques d'un pays en voie d'industrialisation.

▪ Le caractère immature des entreprises industrielles :

La gestion des centres de formation et de recherche, intégrés aux pôles technologiques des grandes entreprises, était souvent confiée à des bureaux d'études étrangers. Ces derniers, méconnaissant les réalités sociales et culturelles locales, concevaient des structures mal adaptées aux contextes algériens. Par exemple, le pôle technologique de Boumerdès, considéré par El

Kenz comme un échec, illustre l'incapacité de rapprocher efficacement la recherche et l'industrie.

▪ **L'inertie du système éducatif national :**

Le système éducatif algérien, profondément ancré dans des "traditions", des valeurs et des normes rigides, était difficile à transformer sur une période courte. Cette inertie se traduisait notamment par la prépondérance de l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique, ce qui freinait la formation de compétences adaptées aux besoins industriels.

▪ **Les pratiques des chercheurs et enseignants algériens :**

Les chercheurs et enseignants, souvent issus d'institutions traditionnelles, remodelaient leurs pratiques de formation et de recherche au sein des instituts technologiques pour les aligner sur des modèles universitaires classiques. Ce conformisme était en partie motivé par des préoccupations liées à la reconnaissance des diplômes et aux différences de rémunération entre universités et instituts technologiques.

▪ **Le conflit entre deux modèles de société :**

La langue principale d'enseignement constituait une ligne de fracture entre deux visions opposées de la société : Le modèle productif et moderniste, associé à l'enseignement technique souvent dispensé en français tandis que le modèle éducatif et traditionnel, davantage lié à l'arabisation. Ce conflit, exacerbé par des querelles surmédiatisées, donnait lieu à des accusations mutuelles : les arabophones étaient qualifiés de "rétrogrades", tandis que les francophones étaient soupçonnés d'être des "agents de la cinquième colonne" ou du *hzi* *França* (parti de la France).

Enfin EL KENZ affirme l'échec des deux systèmes parallèles de formation en Algérie à construire une société harmonieuse et équilibrée. Le système productif a été affaibli par des crises externes (économiques et politiques), tandis que le système éducatif a été fragilisé par ses propres incohérences internes (surproduction de diplômés non adaptés au marché du travail). Ensemble, ils ont échoué à répondre aux besoins de la société, laissant un héritage de tensions économiques, sociales et culturelles.

Les deux systèmes, le productif et l'éducatif, "duellistes" de toujours, ont fini par s'user dans cette guerre des tranchées qui aura duré trente années pleines. Le premier, le système productif, asphyxié par la crise économique, malmené par une

série de réformes sans logique, négociées au gré des "rapports de force" avec le FMI, n'a plus les forces d'antan qui firent de lui un pôle "d'hégémonie", un paradigme, pour une société encore traumatisée par une relation à l'Occident marquée par la violence et la perversion coloniale. Le second, le système éducatif, s'écroule littéralement sous le fardeau de ses propres succès. Après avoir disputé pied à pied le leadership culturel au premier, il a fini par inonder la société de ses valeurs patrimoniales, et récupérer l'ordre symbolique de la nation. Mais les forces qu'il a produites lui échappent de toutes parts : il voulait former des "lettrés" arabisés, des "éducateurs", une élite culturelle plus que des ingénieurs et des techniciens, il ne rejette plus sur le marché du travail qu'une quantité énorme de chômeurs diplômés, des révoltés qui veulent détruire l'ordre établi. Son propre paradigme s'est fissuré de toutes parts. (EL KENZ, Les deux paradigmes, 1993, p. 236)

COURS 7 : l'étude de Djilali Liabes (1948-1993) la constitution des classes sociales (patronat, classe ouvrière) en Algérie

Préambule

La thèse principale de Djilali LIABES, intitulée « *Institutions, régulateurs et bourgeoisie industrielle en Algérie : éléments de sociologie de l'effort* » (thèse de doctorat soutenue en 1988 à l'Université Paris VII), s'inscrit dans une analyse socio-économique approfondie du secteur privé algérien, et plus particulièrement de la bourgeoisie industrielle. Elle explore les conditions d'émergence et les dynamiques de développement de cette classe sociale dans le contexte de l'Algérie post-indépendante, en mettant en lumière l'influence déterminante des institutions et des régulateurs.

LIABES s'attache à comprendre les mécanismes de formation de cette bourgeoisie, ses rapports complexes avec l'État, ainsi que les forces économiques et sociales qui façonnent son évolution. Il examine une période charnière, marquée par une transition difficile entre une économie centralisée et une ouverture partielle vers le secteur privé.

Son travail aborde des thématiques majeures telles que l'entrepreneuriat, la sociologie économique, la rente pétrolière, les dynamiques de classe et la construction de l'État-nation en Algérie. Parmi ses principales contributions, on peut relever :

- La mise en évidence du rôle ambivalent de l'État, à la fois acteur central de la régulation économique et principal frein au développement d'un capitalisme privé autonome.
- La déconstruction du mythe d'une bourgeoisie nationale indépendante, souvent en réalité tributaire des réseaux politiques et de la redistribution de la rente pétrolière.
- La proposition d'un cadre sociologique propre au contexte algérien, articulant institutions, culture économique locale et héritage du passé colonial.

1- Parcours intellectuel



Né en 1948 à Sidi Bel Abbès, Djilali LIABES fera des études universitaires en philosophie à Alger à l'école normale supérieure, après lesquelles il s'orientera vers la sociologie et l'économie. En 1968, il a fondé un club très actif appelé « études marxienne » incitant ainsi plusieurs adeptes de cette philosophie à y participer et a développé de nombreuses activités politiques. En 1971, il rejoint l'Association Algérienne pour la Recherche Démographique Economique et Sociale (AARDES) –fondée par Bourdieu- au sein de laquelle il dirigera pendant 10 ans l'une des plus importantes études réalisées au sein de l'institution ; celle sur « le secteur privé en Algérie ».

en 1982, LIABES soutient sa thèse de doctorat de III^e cycle à l'université d'Aix-Marseille et rejoint l'université d'Alger, puis en 1988, sa thèse de Doctorat d'Etat à l'Université de Paris VII, toutes deux porteront sur une analyse sociologique des acteurs du développement du secteur privé en Algérie dont les dynamiques lui paraissent de plus en plus importantes pour comprendre les évolutions de la société algérienne. En 1990, il est nommé directeur de recherches en Economie Appliquée au Développement (CREAD). En juin 1991, alors que le pays vit une profonde crise politique, il est nommé ministre des universités. Puis il sera nommé directeur de l'Institut National des Etudes de Stratégie Globale (INESG), poste qu'il occupera jusqu'à son assassinat, le 16 mars 1993.

Durant son parcours de chercheur universitaire, il a publié plusieurs ouvrages et articles scientifiques, dont :

- « Capital privé et patrons d'industrie en Algérie (1962-1982) : propositions pour l'analyse de couches sociales en formation » (1984)
- « Qu'est-ce qu'entreprendre ? Éléments pour une sociologie des espaces productifs » (1987)
- « Rente, légitimité et statu quo : quelques éléments de réflexion sur la fin de l'État-providence » (1986)

2- Problématique

En s'inscrivant dans une lecture marxiste de la société algérienne, LIABÉS écrit « la problématique que nous proposons s'articule autour de deux grandes préoccupations qui se recourent forcément. La première va concerner la structuration économique, ou, pour employer un concept plus rigoureux, le procès d'accumulation en tant que celui-ci désigne le mouvement d'ensemble des différents secteurs de l'activité économique et ses présupposés/résultats : la production de "catégories sociales" dont cette accumulation constituerait le support contradictoire. Notre seconde préoccupation est relative aux formes de la domination autant économique que politique, idéologique ou/et culturelle qui se réaliserait sur la base de ce procès d'accumulation et qui en conditionnerait les termes ». Autrement dit, LIABÉS s'interroge sur la constitution des classes sociales en Algérie et leurs rôles dans le changement social.

Pour répondre à cette problématique, LIABES s'est basé sur l'analyse des données économiques et sociologiques issues de deux enquêtes sur le terrain réalisées en 10 ans d'intervalle, la première en 1971-1972, la seconde en 1982-1983. Le but étant de décrypter les caractéristiques du « capital privé en Algérie ». A caractère essentiellement socio-économique, elles ont été complétées par des entretiens avec des entrepreneurs.

Dans un contexte inadéquat (des entrepreneurs privés face à une économie de rente), LIABES se lance avec l'hypothèse que l'entrepreneur (bourgeoisie d'entreprise) n'est pas encore parvenu à être ce "manager" efficace et entreprenant, capable d'innover en matière technologique et de rapports sociaux :

« On a mis en exergue la spécificité du contexte national (faiblesse du couple fondateur du mouvement historique bourgeoisie/prolétariat, voire leur inexistence en tant que "classes" autonomes) pour repousser, sui-généris, la possibilité de formation de classes sociales ayant sinon le même profil que les classes traditionnelles, du moins la même inscription progressive dans le champ économique et politique. » (LIABES, Structuration économique, émergence des classes sociales et constitution de l'Etat-nation : la nécessité d'une mise en relation, 1984)

Pour Liabés, l'échec de l'industrialisation en Algérie s'explique largement par la nature dépendante et opportuniste de la bourgeoisie, incapable de porter un véritable projet industriel, et par la faiblesse d'une classe ouvrière fragmentée et peu autonome, qui ne parvient pas à jouer un rôle moteur. Cette situation, renforcée par une forte tutelle étatique et idéologique, crée un contexte culturel défavorable au développement industriel durable.

3- Capital privé et classe bourgeoise en Algérie

Au lendemain de l'indépendance, le rôle de l'autorité politique est devenu primordial dans la planification et la gestion des projets économiques, sociétaux et culturels, À ce volontarisme ambitieux pour le secteur public exprimé et mis en avant par les dirigeants politiques et militaires issus de la guerre, une véritable opposition envers le capitalisme fut prônée. En effet, la bourgeoisie nationale et le capital privé national et étranger furent dénoncés, dans le discours officiel, comme étant des ennemis historiques et des forces hostiles à la Révolution et à ses réalisations. Aussi, face à cette nouvelle réalité, les chefs d'entreprises privées exercèrent leurs métiers avec appréhension et frilosité. Cette attitude contribua à écorner leur image. Ils furent perçus comme des acteurs de moindre importance dans le processus de développement du pays (production de la richesse et constitution du capital).

3.1. Le capital privé national pendant la période coloniale

Concernant les industriels algériens, Mohamed Boukhobza (BOUKHOBZA, 1989, p. 375) estime qu'ils étaient au nombre de 1554 Algériens contre 5466 Européens travaillant dans les différentes filières du textile, et les industries alimentaires et agricoles ». Leurs systèmes productifs ressemblaient au modèle du manufacturier connu en Europe au XIXe siècle et leurs outils et moyens de production étaient anciens en raison du défaut de ressources financières. Cela s'ajoutait l'iniquité du système juridique, particulièrement dans le domaine de l'exportation. Le débat sur les industriels algériens avait commencé dans les années cinquante, lorsque ces derniers avaient tenté de créer des entreprises. Cela avait été possible grâce au Plan de Constantine en 1958, mais la bourgeoisie industrielle ne put croître que dans des secteurs limités comme la consommation et le textile, lesquels restaient toutefois marginalisés.

3.2. Le capital privé national pendant la période de l'indépendance

Selon Anouar Mokrani (MOKRANI, 2012) (essentiellement en référence aux travaux de LIABES, et Tlemçani) on distingue deux étapes essentielles dans l'histoire de la bourgeoisie en Algérie indépendante :

La première étape 1962-1966

À l'indépendance, la bourgeoisie nationale algérienne, estimée à 50 000 personnes (Tlemçani 1999, 38) a profité du départ des Européens pour acquérir des biens et renforcer sa position, en s'alliant avec l'administration, l'État et l'armée. Malgré cela, le secteur privé est resté passif face à l'investissement, se limitant à des activités traditionnelles (commerce, immobilier), en raison de l'incertitude politique et économique, et de la domination persistante du capital étranger dans l'agriculture et l'industrie.

Les premières années de l'indépendance représentent pour le secteur privé (selon les deux lois d'investissement de 1963 et 1966) une période d'attente, marquée par la faiblesse des mesures économiques. Les sociétés étrangères n'avaient pas encore

quitté le pays et le capital étranger contrôlait l'agriculture et les industries locales. Le secteur privé national, concentré dans les grandes villes comme Alger et Oran, était présent dans les industries du textile et d'exploration qui servaient essentiellement les intérêts économiques français. Le capital national privé resta rétif devant toute initiative d'investissement pendant la période de l'indépendance et s'enferma dans les mêmes activités commerciales et immobilières classiques à cause de l'incertitude vis-à-vis de la situation politique et économique du pays. (MOKRANI, 2012, p. 53)

La deuxième étape 1966-1971

La loi de 1966 a relancé le secteur privé national en levant les obstacles juridiques et administratifs, facilitant ainsi le passage du capital commercial à l'investissement industriel. Elle traduisait un changement d'attitude de l'État envers le capital privé, intégré dans une stratégie de développement. Toutefois, cette ouverture était aussi motivée par des considérations sociopolitiques, visant à stabiliser les alliances au sein du pouvoir en tenant compte des revendications économiques des différentes forces sociales.

La loi de 1966 portait les signes du changement de la position de l'autorité par rapport au capital privé. Cette loi faisait partie d'une stratégie de développement. Néanmoins, une lecture sociopolitique de la loi d'investissement amène à considérer cela comme étant « une prise en compte d'un capital national important et une prise en charge de revendications libérales/protectionnistes, dans un contexte lui-même marqué par l'instabilité des alliances et la recherche d'un équilibre au sein du conglomérat des forces sociales au pouvoir » (Liabes,).

La comparaison entre le statut du capital national privé durant la période coloniale et la période de l'indépendance permet de remarquer la continuité des conditions de l'entreprise industrielle privée (caractérisée par une forme d'organisation manufacturière employant un nombre limité de main d'œuvre). Ce capital privé, reposant sur l'artisanat, l'agriculture, le commerce et les services, est resté limité en termes d'emploi et d'innovation jusqu'aux années 1970. Cependant, à partir de 1970-1971, une régression du capital commercial a eu lieu à cause des politiques étatiques, tandis qu'un essor des activités artisanales et industrielles a marqué un début de transformation vers une industrialisation du secteur privé.

Pour Liabes, la bourgeoisie algérienne est une classe **faiblement productive, politiquement intégrée mais économiquement passive**, qui a manqué sa mission historique de modernisation économique du pays. Il l'a considérée comme une classe dépendante de l'État et façonnée davantage par la cooptation politique que par l'initiative économique autonome. Cette bourgeoisie profite des avantages offerts par les politiques publiques (subventions, foncier, marchés publics), sans pour autant s'engager dans une véritable

dynamique industrielle ou productive. Dépourvue d'un projet capitaliste cohérent, elle privilégie les secteurs à gains rapides comme le commerce, l'import-export ou l'immobilier. Liabès souligne également que cette classe est issue majoritairement de l'appareil d'État — hauts fonctionnaires, militaires, responsables politiques — et qu'elle reste étroitement liée aux logiques clientélistes. Enfin, bien qu'elle formule parfois des revendications libérales, cette bourgeoisie ne cherche pas à transformer le système en profondeur, préférant préserver ses privilèges plutôt que contribuer au développement économique du pays. (LIABES, *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie (1962-1982) : propositions pour l'analyse de couches sociales en formation*, 1984)

4-La prolétarisation et classe ouvrière

Liabès analyse la **prolétarisation** comme un processus historique de soumission du travailleur aux logiques capitalistes, marquant la transition vers une nouvelle organisation économique et sociale. Elle implique l'émergence de nouveaux rapports au travail, à l'usine et au salariat, devenant ainsi un phénomène sociologique central. Ce processus conduit à l'intériorisation de l'idéologie du travail comme nécessité, renforçant l'image du prolétaire réduit à sa seule force de travail, ce qui masque la violence des rapports marchands et donne à ces derniers une apparence de normalité.

Selon Liabès, la prolétarisation en Algérie — c'est-à-dire le processus par lequel des individus deviennent des travailleurs ne disposant que de leur force de travail pour vivre — est un phénomène encore très récent. De ce fait, la société algérienne peine encore à intégrer pleinement le travail salarié comme norme, freinée par des obstacles à la fois culturels, sociaux et économiques. Il n'est pas encore perçu comme une évolution normale ou naturelle dans la société. Pour beaucoup, le fait de devenir salarié est vécu comme une forme de déclassement, voire comme une malédiction, plutôt qu'une opportunité.

Cette situation est d'autant plus complexe que la population algérienne est majoritairement jeune. Ces jeunes arrivent sur le marché du travail sans lien antérieur avec des moyens de production (comme la terre ou des activités artisanales), ce qui rend difficile l'adoption d'un rapport structuré et stable au salariat. Par ailleurs, plusieurs facteurs aggravent cette difficulté : un discours politique centré sur l'égalité qui nourrit parfois des attentes irréalistes ; un sentiment généralisé que l'effort personnel ne mène pas à la réussite ; et enfin, la présence de groupes perçus comme improductifs ou privilégiés, tels que les bureaucrates ou les "nouveaux riches", ce qui engendre frustration et démotivation.

« La prolétarisation est, chez nous, de caractère trop récent pour pouvoir rentrer dans ce schéma paradigmatique : par bien de ses aspects, la prolétarisation est

vécue comme une déchéance, catastrophique malédiction divine, et les rapports au travail sont tout à fait caractéristiques d'une perception infra-économique du marché du travail et de ses nécessités. De caractère trop récent, la séparation d'avec les moyens de production est néanmoins aggravée par la très grande jeunesse de la population ; les jeunes qui arrivent pour la première fois sur le marché de la force de travail sont déjà "délestés" de ces attaches et cette caractéristique conditionnera la réalisation du schéma paradigmatique, d'autant plus qu'entrent en jeu, dans cette structuration "rationnelle" du marché, aussi bien le discours sur l'égalité que le sentiment de l'inutilité de l'effort et la prolifération de "couches parasites" (la bureaucratie ou les "nouveaux riches"). (LIABES, Structuration économique, émergence des classes sociales et constitution de l'Etat-nation : la nécessité d'une mise en relation, 1984)

Pour comprendre en profondeur la condition ouvrière en Algérie — c'est-à-dire la manière dont les travailleurs se transforment en « prolétaires » et se structurent en tant que classe sociale — **les chiffres seuls ne suffisent pas**. Il faut prendre en compte **trois grands aspects essentiels**, chacun permettant d'éclairer une facette du "fait ouvrier" : le rôle réel des syndicats et son autonomie, les formes concrètes **de mobilisation ouvrière** et de lutte dans les usines, et surtout la manière dont les ouvriers peuvent (ou non) faire entendre leur propre voix, dans un contexte marqué par **la domination politique et idéologique**.

Suivant cette angle de vue LIABES affirme que la classe ouvrière algérienne existe bien socialement, mais elle est divisée, peu autonome et peu exprimée politiquement. La classe ouvrière est donc une réalité sociale qui ne se présente pas comme une unité homogène et consciente d'elle-même, mais plutôt comme un ensemble fragmenté, avec des intérêts parfois partagés avec d'autres classes. Par ailleurs, le discours officiel (celui de l'État) encadre et contrôle la manière dont les syndicats peuvent s'exprimer, imposant des limites et des formes de langage spécifiques. Ainsi, quand les ouvriers revendiquent leurs droits, leurs discours sont souvent codés et doivent être analysés en profondeur pour comprendre leur vrai sens, caché derrière des mots et des formules standardisées.

C'est que nous n'avons pas affaire à une classe ouvrière mythique : dans son existence – sa "non-existence" politique et syndicale, sa division et sa soumission relative, sa sujétion et son comportement quotidien, la classe ouvrière existe, de son existence propre, résultante des contradictions sociales et des stratégies mises en œuvre. Cette non-existence discursive des différentes composantes (le concept de classe sociale serait d'une utilisation prématurée) de la société ne nous autorise pas à inférer leur non-existence historico-sociale, bien réelle, et pesant de son poids spécifique dans le champ des contradictions sociales...Ainsi, la classe ouvrière,

lorsqu'elle est évoquée, désignerait d'un côté un conglomérat sans profondeur sociologique, réunion de CSP ; d'un autre côté a toujours des alliés ou des intérêts convergents avec ceux des autres classes. Le discours constituant – le discours étatique – balise donc et donne du sens (et donc refoule dans le non-sens en "fabricant" des interdits discursifs) aux discours syndicaux ; dès lors l'expression d'intérêts spécifiques – lorsqu'ils sont bien traduits et perçus, à l'occasion des conflits du travail notamment – se fait dans des catégories et selon une syntaxe (une grammaire) qu'il s'agit de traduire et déconstruire, pour en appréhender le sens caché. (LIABES, Structuration économique, émergence des classes sociales et constitution de l'Etat-nation : la nécessité d'une mise en relation, 1984)

5- Les blocages sociaux et culturels face à l'industrialisation en Algérie

La vision de LIABES sur les classes sociales explique en partie l'échec de l'industrialisation en Algérie qui est essentiellement de nature culturelle :

La bourgeoisie algérienne, selon LIABES, n'a pas développé de projet industriel fort. Elle préfère les secteurs à profits rapides et faciles (commerce, immobilier) plutôt que de s'engager dans des investissements industriels risqués et de long terme. Cette bourgeoisie est fortement liée à l'État et au pouvoir politique, ce qui limite son autonomie économique et sa capacité d'innovation. Son manque de vision industrielle et son opportunisme freinent la création d'une base industrielle solide, car elle ne voit pas l'industrie comme un levier central de développement mais plutôt comme un secteur secondaire.

La classe ouvrière, selon Liabés, est divisée, peu organisée et soumise à une forte tutelle idéologique et politique. Cette faiblesse organisationnelle limite la capacité des travailleurs à porter des revendications fortes pour de meilleures conditions, une meilleure productivité, ou un engagement réel dans la modernisation industrielle. De plus, le rapport des ouvriers au travail est encore marqué par des perceptions négatives, un sentiment d'effort inutile, et une faible culture industrielle, ce qui affaiblit leur rôle dans la construction d'une industrie nationale dynamique.

La combinaison d'une bourgeoisie sans volonté industrielle réelle et d'une classe ouvrière peu mobilisée et fragmentée crée un climat peu favorable à une industrialisation réussie. Il y a un manque d'initiatives entrepreneuriales locales fortes et une incapacité à créer une culture industrielle ancrée dans la société. Par ailleurs, la forte tutelle politique et idéologique (État centralisateur, discours égalitaire, contrôle syndical) limite l'autonomie et la créativité nécessaires pour bâtir un secteur industriel compétitif et innovant. Cet ensemble de facteurs

conduit à un échec culturel, c'est-à-dire un manque de valeurs, d'habitudes et d'idéologies favorables à l'industrialisation comme moteur de développement économique.

COURS 8 : l'étude d'Ahmed Henni (1962, /) : le cheikh et le patron; usage de la modernité dans la reproduction de la tradition

Preamble

Dans son œuvre principal « *Le Cheikh et le Patron : Usage de la modernité dans la reproduction de la tradition* », Ahmed Henni décrit les petits entrepreneurs et les industriels privés en Algérie, mettant en lumière la persistance de pratiques sociales traditionnelles au sein de structures économiques modernes. Il analyse les relations entre les entrepreneurs algériens et leurs employés, suggérant que les patrons adoptent des comportements similaires à ceux des cheikhs de confréries traditionnelles. Cette approche vise à fidéliser les ouvriers en établissant des relations paternalistes plutôt qu'en adoptant des pratiques managériales modernes. Suivant cette logique, le recrutement privilégie la fidélité plutôt que la compétence, et la performance de l'entreprise repose davantage sur les réseaux sociaux du patron-cheikh que sur les dynamiques du marché.

1- Parcours intellectuel



Professeur agrégé de sciences économiques et enseignant à l'université d'Alger et directeur de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD). Auteur de plusieurs ouvrages et manuels d'économie henni, bien qu'ayant reçu une formation de base en mathématiques supérieures, se dirigea très tôt vers des recherches qui le conduisent d'abord à l'histoire économique de l'Algérie (1975) pour aboutir quelques années plus tard à cet essai d'anthropologie économique qu'est le « cheikh et le patron »

- la colonisation agraire et le sous-développement en Algérie, 1982
- Etat, surplus et société en Algérie avant 1830n 1986
- Monnaie, crédit et financement en Algérie, 1962-1987, 1987
- L'option scientifique et technique en Algérie, 1988
- Economie de l'Algérie indépendante, 1991
- Essai sur l'économie parallèle, 1991
- Société et production 1992
- La dette, 1992
- *Le cheikh et le patron ; usages de la modernité dans la reproduction de la tradition*, 1993.
- Le Syndrome islamiste. Et les mutations du capitalisme, 2008.
- Le capitalisme de rente. De la société du travail industriel à la société des rentiers, 2012.

2- La problématique

Le Cheikh et le Patron : Usages de la modernité dans la reproduction de la tradition, d'Ahmed Henni analyse comment les structures traditionnelles en Algérie, notamment les relations de clientèle ancrées dans les confréries, s'adaptent et intègrent les éléments de la modernité, autrement dit comment la modernité est utilisée pour perpétuer des structures traditionnelles en Algérie. Il explore la manière dont les chefs d'entreprise privées (les patrons) agissent comme des « cheikhs » et utilisent les outils modernes, tels que les entreprises et les institutions bureaucratiques, pour renforcer leur influence et maintenir les liens traditionnels au sein de la société. Cette étude met en lumière la coexistence et l'interaction entre tradition et modernité dans le contexte algérien.

Contrairement à l'économie canonique, structurée autour d'une technique et hiérarchisée pour transformer les forces individuelles de travail en une force sociale de production, les sociétés sous-développées privilégient une redistribution des gains à caractère individualisé. Celle-ci vise à constituer une clientèle – des individus ou groupes dépendant du patron pour leur subsistance ou divers avantages. Non institutionnalisée, cette redistribution repose sur des relations personnelles et directes, où le patron s'efforce de consolider son réseau de clientèle pour assurer sa propre reproduction sociale. Pour ce faire, le patron, censé adopter des pratiques rationnelles et moderne, adopte des pratiques traditionnelles et se transforme « stratégiquement » en un cheikh pour préserver sa position dominante et dans la sphère de production et dans la société globale.

3- Dialectique production économique et position sociale

Suivant une perspective marxiste, Henni affirme que la performance économique est un pilier central de l'accès et du maintien des positions sociales. En fait « Dans l'économie canonique, l'acte de production se traduit par une combinaison binaire des acteurs sociaux : patrons d'un côté (employeurs publics ou privés), et salariés de l'autre. Cette combinaison, articulée autour d'une technique, est hiérarchisée afin que les forces individuelles de travail deviennent force sociale de production (HENNI, Le cheikh et le patron , 1990, p. 219).

La production ne se limite pas à un aspect purement matériel (objets fabriqués), elle est également sociale : elle attribue des positions dans l'ordre social, telles que celles de capitalistes ou d'ouvriers. La position sociale d'un individu est étroitement liée à sa performance sur le marché des biens. Cette double dimension de la production, à la fois économique et sociale, contribue également à la reproduction des structures sociales. Certes, dans l'économie réelle, la position sociale peut parfois être acquise par d'autres moyens, notamment politiques. Toutefois, elle demeure souvent conditionnée par une performance économique préalable ou par le soutien de ceux qui détiennent le contrôle des moyens de production.

La redistribution des gains ou avantages issus de la production profite à la position sociale de l'ouvrier uniquement si celui-ci est productif, mais elle reste limitée à son cercle proche (famille), freinant son ascension sociale. En revanche, le capitaliste redistribue de manière institutionnelle (investissements, embauches), mais ses obligations économiques limitent également sa redistribution directe.

Il (le capitaliste) est tenu par les nécessités de maintenir et de reproduire sa performance économique, à limiter sa capacité à redistribuer directement ses gains. Sa position sociale tient à une redistribution institutionnelle : l'usine où s'opère l'investissement et l'embauche de nouveaux ouvriers, l'Etat (par le fisc) qui assure en tant qu'institution la redistribution permettant la reproduction du système et les partis qui, en tant qu'institutions, produisent des élus clients. (HENNI, Le cheikh et le patron , 1990, p. 220)

Ces procédures de redistribution vont nous permettre, selon Henni, de mieux situer la différence qui existe entre le capitaliste canonique et le patron privé (et même public) dans les sociétés sous-développées.

4- Le clientélisme ; une stratégie de redistribution

Dans les sociétés sous-développées, la redistribution des gains est **individualisée** et sert à constituer une clientèle (individus ou groupes qui dépendent du patron pour leur subsistance

ou d'autres avantages). Elle n'est pas institutionnalisée mais repose sur des relations personnelles et directes, où le patron cherche à renforcer son réseau de clientèle pour garantir sa propre reproduction sociale.

Les gains réalisés par ce type de patron restent soumis au principe d'une redistribution individualisée constitutive de clientèle. Il n'existe pas d'institution médiatisant la redistribution et assurant une reproduction d'ensemble du système. Chaque patron vise d'abord sa propre reproduction individuelle. Sa vraie "force" sociale n'est pas tirée de la combinaison hiérarchisée qu'il constitue avec ses ouvriers mais de la combinaison sociale qu'il constitue avec sa clientèle. (HENNI, Le cheikh et le patron , 1990, p. 221)

L'usine dans ce contexte, n'est pas un lieu strictement dédié à la production de biens en fonction de la demande du marché, mais un outil d'intervention sociale et de reproduction des relations sociales et économiques. L'usine est moins un instrument purement économique qu'un **outil social et politique**. Elle redistribue les ressources pour maintenir une clientèle (ouvriers et pourvoyeurs d'autorisations), garantissant ainsi sa survie. Sa performance productive est secondaire par rapport à son rôle de stabilisateur économique et social, ce qui reflète une logique d'économie administrée ou dépendante de réseaux sociaux/politiques.

L'action vis-à-vis des ouvriers consiste à les fidéliser pour qu'ils ne provoquent ni arrêt de travail, ni fuite de secrets de fabrication, ni sabotage du rare matériel obtenu difficilement et difficilement renouvelable, ni gaspillage de matières, ni freinage ou vol. Comme il ne peut être question de les fidéliser par le salaire, tout accroissement de la masse salariale diminuant les gains, il convient de les clientéliser. (HENNI, Le cheikh et le patron , 1990, p. 221)

Les stratégies de redistribution chez le patron privé se traduisent sous forme de différentes actions, Henni cite (entre autres) :

- Recruter sur la base des liens sociaux et embaucher des salariés ayant des liens avec le clan, la tribu ou la région du patron.
- Redistribuer des avantages matériels et religieux en partage par exemple l'impôt religieux canonique (*zakat*) avec les ouvriers ou en participation aux frais liés à des événements importants (mariages, pèlerinages).
- Intervenir personnellement dans les problèmes des ouvriers et régler directement les problèmes des employés, renforçant leur dépendance au patron.
- Investir dans des biens visibles et valorisés socialement (Ostentation appropriée), Par exemple, construire plutôt une villa et éviter les dépenses perçues comme égoïstes ou superflues (festoyer, voyager).

De même, à l'extérieur de l'usine, la redistribution est constitution de clientèle individualisée ;

- Aider des individus directement au lieu de financer des institutions (partis, fondations, œuvres charitables).
- Adopter des valeurs et comportements valorisés socialement (être religieux, de bonnes mœurs).
- Utiliser le réseau social pour garantir la continuité de la production et renforcer sa position.

En somme, la redistribution est orientée vers la consolidation d'une force sociale et la création d'une dépendance des employés et de la communauté envers le patron.

C'est cette redistribution qui confère la position sociale. Etre riche et ne pas redistribuer ne confère aucune position sociale d'importance. Le patron ne doit pas considérer ses gains comme individuels et en faire ce qu'il veut (festoyer, voyager). Il doit comprendre que sa situation n'est possible et reproductible que grâce à la "force" sociale de son réseau de clients. Son efficacité sur le marché des biens est due à cela. (HENNI, Le cheikh et le patron , 1990, p. 222)

Selon Henni, « le patron doit être cheikh avant d'être capitaliste ». Les normes d'action qu'il décrit ne sont pas spécifiques au chef d'entreprise, mais relèvent plus largement de la figure du chef, quelle que soit sa sphère d'exercice. N'est véritablement reconnu comme tel – que ce soit au sein de la famille, de l'entreprise ou de l'administration – que celui qui remplit certaines conditions précises.

1. Premièrement, il doit être en mesure de prendre personnellement en charge les problèmes de ses proches, employés ou subordonnés, souvent sans que cela n'entraîne de coût financier notable pour lui. Il s'agit principalement d'interventions d'ordre symbolique ou relationnel : obtenir un document administratif, inscrire un enfant à l'école, etc.
2. Deuxièmement, il doit user de son pouvoir pour permettre à ses subordonnés d'améliorer leur statut social et d'accéder au marché des biens par des moyens fondés sur la solidarité sociale, plutôt que sur leur seule performance productive. Il incarne ainsi une communauté d'intérêts, évitant l'émergence ou la représentation de conflits d'intérêts.
3. Troisièmement, il doit correspondre à un idéal-type socialement valorisé, en incarnant publiquement les valeurs que ses subordonnés projettent dans leur surmoi. Sa vie privée importe peu, pourvu qu'elle reste discrète.

Si nous pouvons observer que les relations sociales - au bureau, à l'usine, dans la rue - tendent à se conformer ou à reconstituer le mode confrérique, cela nous conduit à la proposition suivante : les individus se représentent le mode confrérique comme le seul apte encore à leur procurer les positions sociales les meilleures. Sans appui confrérique, ils ne sont rien. D'où les multiples pratiques de préservation et consolidation des réseaux confrériques observées aussi bien à travers les stratégies d'alliances matrimoniales et politiques qu'à travers les stratégies de recrutement ou de promotion dans les entreprises. Le rapport confrérique joue davantage lors d'un recrutement que le rapport salarial. (HENNI, Le cheikh et le patron , 1990, p. 222)

Ahmed HENNI montre que le clientélisme n'est pas une survivance de la société traditionnelle, mais est fondé sur des valeurs de l'ancienne sociabilité, rebâties pour une finalité nouvelle, celle de produire le capital par un patron obligé de jouer au cheikh. Jouer ce rôle est pour lui indispensable pour assurer le profit qu'il attend de l'investissement opéré dans sa manufacture.

HENNI indique que l'ouvrier -client trouve lui aussi son compte dans cette relation clientéliste, qu'il contribue à reproduire, intéressé à garder son emploi et à obtenir divers avantages matériels à l'occasion des fêtes religieuses et familiales (*aid*, circoncision des enfants, mariages, etc.) (ADDI L. , 1999, p. 175).

Annexes

Annexe n°1 : les textes proposés pour traitement durant les séances de TD

Djamel GURIED (1943-2013)	L'entreprise industrielle en Algérie : les limites d'une acculturation Dans D. GUERID (S.D), <i>culture d'entreprise</i> . éditions crasc,1997. Femmes, travail et société : La société a toujours le dernier mot , <i>FEMMES ET DEVELOPPEMENT</i> . Editions CRASC, 1995.
Ali EL KENZ (1964-2020)	Les deux paradigmes (Algérie) , Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée ,1993 pp. 79-86
SAÏD CHIKHI (1944- 1993)	Le travail en usine . Cahiers du CREAD (4), 1984, pp. 5-35. Les ouvriers face au travail au C.V.I . Cahiers du CREAD(9), 1987, pp. 33-52.
DJILALI LIABES (1948-1993)	Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. quelques elements pour une sociologie de l'entreprendre . <i>cahiers du CREAD</i> , 1984, pp. 97-113
AHMED HENNA (1962- /)	Le cheikh et le patron , peuples méditerranéens, N°52, juillet-décembre, 1990.
LHOUARI ADDI	Rapports marchands et clientélisme in ADDI, les mutations de la société algérienne. Famille et lien social dans l'Algérie contemporaine. Paris : la découverte. 1999. p P168-175
SLIMANE MEDHAR	Enrayement du secteur public , revue EDARA, Volume 12, Numéro 1, Pages 223-239 2002.
Ahmed BOUYAKOUB	Les nouveaux entrepreneurs en Algérie en période de transition : la dimension transnationale , Cahiers du CREAD n°40, 2ème trimestre 1997, pages 105-119
MOHAMED MADOU	Organisation du travail et relations sociales dans les P.M.E. à Bejaïa. Une approche socio-anthropologique , Insaniyat / Revue algérienne d'anthropologie et de sciences Sociales 38 2007, p 39-43

Bibliographie

- ADDI, L. (1999). *les mutations de la société algérienne. Famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*. Paris: la découverte.
- ADDI, L. (2002). *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques*. Paris: La Découverte.
- ARNE, KALLEBERG, KEVIN, & LEITCH. (2021). « États-Unis : huit thématiques clés de la sociologie du travail ». *La nouvelle revue du travail [En ligne](19)*. Récupéré sur URL : <http://journals.openedition>.
- BARIER, J. C. (1990). *introduction à la sociologie du travail* (éd. 2). France: Edition européenne ERASME.
- BAZIN, L. (2012.). la sociologie des travailleurs de Pierre Bourdieu en regard d'une ethnologie du présent. Dans I. L. CESSP (Éd.), *Bourdieu et le travail*. Paris. Récupéré sur <https://shs.hal.science/halshs-00957221/document>
- BENGUERNA, M., & LAMRIA, A. (2007). Sociologie en Algérie : état des lieux. *Sociologies pratiques*, 2(15), 137 - 148.
- BENISSAD, H. (2004). *Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché*. ENAG édition.
- BOUKHOBZA, M. (1989). *ruptures et transformations sociales en Algérie* (Vol. 2). Alger: OPU.
- BOURDIEU, P., & SAYAD, A. (1964). *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. Paris: Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P., DARBEL, A., RIVET, J.-P., & SEIBEL, C. (1964). *Travail et travailleurs en Algérie*. Paris: Mouton.
- BOUTEFNOUCHET, M. (2004). *la société algérienne en transition*. Alger: OPU.
- CABANES, R. (1992). Séminaire international "La culture en entreprise" Université d'Oran, URASC, 9-10 novembre 1991. *Journal des anthropologues*, (46), 159-165. Récupéré sur https://www.persee.fr/doc/jda_1156-0428_1992_num_46_1_1663
- CHIKHI, S. (1984). Grève et société en Algérie : 1969-1985. *Cahiers du CREAD*, pp. 5-35.
- CHIKHI, S. (1984). Le travail en usine. *Cahiers du CREAD*(4), pp. 5-35.
- CHIKHI, S. (1987). Les ouvriers face au travail au C.V.I. *Cahiers du CREAD*(9), pp. 33-52.
- CHIKHI, S. (2001). Syndicat et classe ouvrière. *NAQD*(3 (hors série)), pp. 157-169.
- DESMAREZ, P. (1986). *La sociologie industrielle aux États-Unis*. Paris: Armand Colin.

- DJOUAD, S. (2023, Janvier 5). Bourdieu et Sayad dans la guerre d'Algérie . *Lectures [En ligne], Les notes critiques*. Récupéré sur URL : <http://journals.openedition.org/lectures/59297>
- EL KENZ, A. (1984). *Monographie d'une expérience industrielle en Algérie le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba):.*
- EL KENZ, A. (1993). Les deux paradigmes. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, pp. 79-86.
- FOUDRIAT, M. (2007). *Sociologie des organisations*. Paris: éd. PERSON éducation.
- GUERID, D. (1997). L'entreprise industrielle en Algérie : les limites d'une acculturation, . Dans D. GUERID, *culture d'entreprise*. éditions crasc,.
- GUERID, D. (2007). *L'exception algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société*. Alger: Casbah éditions.
- HENNI, A. (1988). De la rente au profit dans l'économie politique classique ou de l'archaïsme féodal à la rationalité bourgeoise. *cahiers du créad*(16), pp. 7-16.
- HENNI, A. (1990). Le cheikh et le patron . *peuples méditerranéens*(N°52).
- HENNI, A. (1993). Industrialisation et classes industrialisantes ou de la réversibilité de l'industrialisation, essai d'anthropologie économique. *NAQD*, 2(5), pp. 5-13.
- HENNI, A. (1993). *Le Cheikh et le patron; Usage de la modernité dans la reproduction de la tradition*. Alger: OPU.
- JACQUOT, L, BALZANI B. (2010). *sociologie du travail et de l'emploi*. Paris: Ellipses edition marketing.
- KADRI, H. A. (2001). De la mise au travail à la classe ouvrière chez saïd chikhi, , 2001/3 Hors-série 1 |. « *NAQD* »(3), pages 45 à 53.
- Kadri, H. A. (2004). l'enseignement de la sociologie du travail : à la recherche d'un sens. Dans L. Abdelkader, *sociologie et société en Algérie*. Alger: Casbah éditions.
- KHELFAOUI, H. (1997). *LA FORMATION DES INGENIEURS EN ALGERIE, Le cas des Instituts Technologiques de Boumerdès*. THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE VERSAILLES SAINT- QUENTIN-EN-YVELINES,. Récupéré sur https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers14-06/010009459.pdf
- KHELFAOUI, H. (2000). *Les ingénieurs dans le système éducatif, l'aventure des instituts technologiques algériens*. Publisud.
- LALLEMENT, M. (2007). *le travail ; une sociologie contemporaine*. Editions Gallimard.

- LIABES, D. (1984). *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie (1962-1982) : propositions pour l'analyse de couches sociales en formation*. Alger: éd. CREA.
- LIABES, D. (1984). Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. quelques elements pour une sociologie de l'entreprendre . *cahiers du CREAD*, pp. 97-113.
- LIABES, D. (1984). La P.M.I. entre théorie et pratique. *Les cahiers du cread*(2), pp. 15-27.
- LIABES, D. (1984). Structuration économique, émergence des classes sociales et constitution de l'Etat-nation : la nécessité d'une mise en relation. *Cahiers du CREAD*(3), pp. 48-60.
- LINHART, D. (2012). Qu'est-ce que la sociologie a à dire sur le travail ? Récupéré sur https://www.youtube.com/watch?v=DMGq4i_ibCA&t=163s
- MADOUI, M. (2014). Les sciences sociales en Algérie : regards sur les usages de la sociologie, 2014/3 HS 1 |. *Presses de Sciences Po / « Sociologies pratiques », 1*(3 HS), pages 229 à 237.
- MEBTOUL, A. (2011). bilan de la situation économique de 1963 à 2010 ; une transition perturbée. Dans H. Taieb, *le développement économique de l'Algérie ; expériences et perspectives*. Alger: casbah éditions.
- MELBOUCI, L. (2008). l'entreprise algérienne face à quel genre d'environnement ? *La Revue des Sciences de Gestion*, 6(234), pp. 75 - 83.
- MOHAMMEDI, S. M. (2022). Penser le travail en Algérie et en immigration : essai d'un bilan théorique. Les ouvrages du CRASC,.
- MOKRANI, A. (2012). Analyse sociologique de la crise du capital privé dans l'Algérie indépendante. ouvrage de crasc.
- POTOCKI MALICET, D. (1997). *Eléments de sociologie du travail et de l'organisation*. anthropos.
- QUIJOUX, M. (2015). Les structures sociales du travail : Bourdieu et le salariat algérien . Dans M. QUIJOUX, *Bourdieu et le travail [en ligne]*. Rennes: Presses universitaires de Rennes,.
- SACRISTE, F. (2015). Une lecture de la crise de l'emploi en Algérie coloniale : l'opposition entre travail traditionnel et travail salarié dans l'œuvre algérienne de Pierre Bourdieu. Dans M. QUIJOUX, *Bourdieu et le travail [en ligne]*. Rennes: Presses universitaires de Rennes. Récupéré sur <https://library.oapen.org/bitstream/id/8a92cec5-a869-4469-a0ca-e95dfca12fc1/1005178.pdf>
- SADI, N. E. (2006). *La privatisation des entreprises publiques en Algerie; objectifs, modalités et enjeux*. Grenoble: OPU.

TOUATI, O. (2007). *Rapport au travail et dynamique de transformation du métier d'ingénieur dans le contexte algérien: le cas de SONATRACH*. Université de Montréal: thèse de doctorat, .

VATIN, F. (s.d.). *sociologie du travail*. Universalis.